

Tribune socialiste

N° 367 / 4 AVRIL 1968 / PRIX 0,70 F

HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ



**Ce téléphone
qu'on attend**

Alain Echegut

Circuler à Paris

Gérard et Hélène Massip

**Le Conseil
National**

**Dahomey : le sort
de Soglo**

Coffi Hilaire

**Claudiel
en question**

**Les paradoxes
nucléaires**

David Boubliil

Un travailleur, un emploi

Michel Rocard

Au risque d'encourir à nouveau le reproche d'autosatisfaction, je dirais volontiers que ce fut un Conseil national fort sérieux. L'absence d'affrontement, le caractère presque unanime de tous les textes votés a certainement retiré aux débats une partie de leur piquant habituel. Mais ils y ont gagné en rigueur et en qualité.

Ce Conseil en effet a illustré ce que doit être aujourd'hui le combat du P.S.U. Pour imposer la victoire de toute la gauche et faire de cette victoire le moyen de transformer les structures économiques et sociales de ce pays dans un sens socialiste, l'important nous semble être aujourd'hui d'associer le plus grand nombre possible de Français à la lutte com-

mune en leur montrant que le remède à leurs difficultés quotidiennes passe par des solutions socialistes pour le pays tout entier.

Cette orientation signifie que nous ne voulons pas limiter la vie politique à des conversations de sommet autour de tapis verts solennels, mais

(suite page 3)

□ LES POINGS SUR LES I L'Europe pour quoi faire ?

On ne saurait reprocher à certains jeunes et ardents journalistes de « gauche » d'exalter sans cesse l'idée européenne. En effet, l'Europe à construire peut mobiliser les générations nouvelles. Mais ici comme ailleurs, le lyrisme, le pathos fiévreux ne suffisent pas et s'avèrent particulièrement dangereux si aucune analyse sérieuse ne les précède.

Ce qui s'est passé le 18 mars dernier à Washington prouve une fois de plus qu'il n'existe pas, au niveau des gouvernements, une véritable volonté européenne de résistance à l'hégémonie américaine. Autrement dit, si demain naissait miraculeusement une autorité polémique supranationale en Europe, celle-ci ne pourrait être, d'aucune manière l'instrument exécutif de l'émancipation du continent. Pourquoi ? Parce que les forces économiques européennes dont émanerait forcément cette autorité supranationale demeurent intimement liées au capitalisme américain.

Dans plusieurs pays, ces forces économiques ont intégré au pouvoir politique les sociaux-démocrates (Italie, Allemagne). Ceux-ci, censés orienter les choix de ces gouvernements de « centre-gauche », se révèlent en fin de compte impuissants à contrecarrer l'action de leurs partenaires réactionnaires des coalitions ; les masques tombent et M. Willy Brandt, pour ne citer que lui, doit se livrer à de pénibles et grossiers exercices d'auto-justification devant ses camarades de parti.

Manifestement, ce ne sont pas des options et des stratégies de nature social-démocrate qui accoucheront de la seule Europe souhaitable : l'Europe engagée sur la voie du socialisme, l'Europe des travailleurs. Ce n'est pas la néo-gauche « atlantiste » qui ouvrira les chemins d'un avenir vraiment fécond. S'ils ne veulent pas que l'Europe reste attachée au char sanglant de l'impérialisme U.S., les militants socialistes européens doivent refuser les solutions qui n'auraient pour résultat que de nous maintenir dans l'aire où s'exerce l'hégémonie du dollar et des trusts américains. Méditons ces mots de J.-P. Vigier au Congrès culturel de La Havane : « Entre les deux premières guerres mondiales, la coupure entre la droite et la gauche se faisait sur le problème du fascisme. Elle se fait aujourd'hui sur la question de l'impérialisme américain. »

André LAUDE.

« T.S. » ne paraîtra pas le jeudi 11 avril en raison des fêtes de Pâques. Le numéro 368 sera donc daté du 18 avril. Signalons qu'un « Spécial Tribune » sur 20 pages est prévu pour les prochaines semaines.

□ Les handicapés du travail

Chaque année plus d'un million de travailleurs sont victimes d'un accident du travail. En langage de statistique cela fait un accident toutes les sept secondes, un décès toutes les quarante minutes. Ils sont actuellement plus d'un million de mutilés, titulaires d'une pension d'invalidité. La courbe des sinistres est ascendante et le meilleur moyen de l'infléchir est sûrement d'augmenter la sécurité dans le travail. Mieux vaut prévenir certes, mais cela ne doit pas empêcher de se soucier du sort et des droits des victimes.

Depuis quarante-sept ans, inlassablement, la Fédération Nationale des Mutilés du Travail accomplit cette tâche. Forte de ses 450 000 adhérents (le quart des pensionnés) c'est une organisation redoutée des pouvoirs publics. Elle ne fait pas de quêtes sur la voie publique, elle n'équipe pas de centres de soins ou de réadaptation à la vie active. La Fédération des mutilés représentant les droits des mutilés du travail, revendique pour que la nation prenne ses responsabilités. C'est grâce à son action que la quasi-totalité de la législation en matière d'accident du travail a été mise sur pied.

Jeudi dernier devant la presse, Jean Saint-Marc, secrétaire fédéral, a présenté les préoccupations actuelles de la Fédération. Face à la réforme du contentieux de la Sécurité sociale consécutive aux ordonnances, face à la nouvelle législation sur les accidents du travail agricole, il s'agit d'assurer au mutilé du travail la possibilité de « participer au déroulement de la procédure, au choix des experts. Il faut qu'il puisse faire entendre sa voix, obtenir communication de toutes les pièces du dossier, se faire gratuitement assister ou représenter devant les juridictions ».

Un gros travail en perspective mais que la Fédération des mutilés est très capable de mener à bien. □

□ Après Veillot

C'est en définitive sans surprise qu'a été accueillie la nomination de Monseigneur Marty comme archevêque de Paris. Vice-président en titre mais président de fait de la commission épiscopale, l'ex-archevêque de Reims est actuellement la plus forte personnalité de l'Eglise de France. Le 24 février dernier, notre confrère « La Croix » publiait le « portrait-robot » du futur archevêque : sûreté doctrinale, audace pastorale, esprit d'équipe. Monseigneur Marty correspond trait pour trait à ce portrait.

Bien que docteur en théologie, il n'aime pas faire état de son savoir. C'est un homme plus à l'aise

dans les discussions et les rapports humains que dans les débats doctrinaux. Attentif au monde qui l'entoure il s'est surtout fait remarquer par ses prises de position en faveur de « l'action catholique » et de la reprise du travail manuel des prêtres.

Monseigneur Marty est tout le contraire d'un « technocrate » (c'est ainsi que l'on désignait souvent le Cardinal Veillot). De longues années passées comme vicaire et curé dans son Aveyron natal le prédisposent à un travail d'équipe avec les prêtres et les laïcs. Son prédécesseur a réorganisé, réformé les structures de l'Eglise dans la région parisienne. Monseigneur Marty avec la collaboration des évêques des nouveaux départements a la lourde tâche de les faire fonctionner, de prouver leur bien-fondé et leur efficacité. Son « règne » pourrait donc permettre de juger celui de son prédécesseur. □

□ Le Successeur

Nommé en janvier 1966 délégué ministériel à l'armement, le général d'armée aérienne Michel Fourquet succède comme chef d'Etat-Major des armées au général Ailleret.

Le nouveau promu n'est pas un inconnu pour les lecteurs de « T.S. » Ici même nous avions fait une critique de son exposé (dans la Revue de Défense de mai 1967), de la politique d'armement à long terme de notre pays (1).

Né le 9 juin 1914, ce polytechnicien est un partisan déterminé de la force de frappe, lui aussi avait, avant son prédécesseur, parlé de défense « tous azimuts ». Il n'y aura donc aucun changement dans la politique de défense de la France. Bien plus, jouissant de l'estime du général de Gaulle, il est probable que le nouveau promu réclamera des pouvoirs accrus pour mener à bien sa tâche.

Reste à savoir qui succèdera au général Fourquet à la délégation ministérielle de l'armement ? Gageons qu'il sera autant que lui un partisan de l'arme atomique, et que ce sera peut-être un civil. □

(1) Voir « T.S. », n° 329 du 25 mai 1967.

□ Les Maires à Paris

Le projet de réforme municipale, prévu par M. Fouchet et dont nous avons déjà eu l'occasion de parler, a suscité des réactions aussi nombreuses que diverses. Les plus importantes viennent d'être enregistrées à propos de l'Assemblée de l'Union des Maires. Il semble, en bref, qu'un compromis s'esquisse entre les positions jusqu'à présent farouchement défensives de l'autonomie locale défendues par l'Union et

Tribune Socialiste

Hebdomadaire du
Parti Socialiste Unifié

Directeur Politique
Christian Guerche

Directeur adjoint
Claude Glayman

Rédacteur en chef
Eric Bergaire

Administration :
54, boulevard Garibaldi
Paris-15° - SUF. 19-20

*Publicité générale au Siège
de l'administration*

Directeur de la Publication :
Roger Cérat

MORIAME - PARIS 1968

les positions souplement autoritaires et centralisatrices du gouvernement.

D'une part, l'Union des Maires se rend de mieux en mieux compte de l'impossibilité de défendre telles quelles les structures communales actuelles et commence à amorcer une « révision déchirante ». Cette attitude se traduit par des formules qui restent très réticentes à toutes les transformations et qui réussissent à cohabiter, dans les mêmes discours, avec des phrases appelant à l'ouverture d'un dialogue avec un gouvernement qui accentue l'étendue de ses réformes. D'autre part, le gouvernement semble avoir pris la mesure de la résistance des élus locaux et renoncé à l'attaquer de front, c'est-à-dire à appliquer intégralement ses intentions. Le pragmatisme déjà sensible depuis plusieurs mois s'accroît et le ministre de l'Intérieur multiplie les précautions oratoires.

Que sortira-t-il de tout cela ? Nous avons dit qu'il fallait que soit posé dans son ensemble le problème des structures communales, en même temps qu'une conception nouvelle de la vie régionale et de l'allègement de la tutelle centralisatrice. Une telle politique peut-elle émerger d'un double mouvement de concessions, où chacun s'imagine être plus astucieux que l'autre pour faire croire à sa volonté de dialogue, alors que rien n'a été cédé sur le fond ? Les maires constitués en groupe de pression peuvent-ils obtenir autre chose que des concessions formelles, tandis que par le biais des « incitations financières », le pouvoir restera maître du mécanisme, en subventionnant préférentiellement les communes qui accepteront de se regrouper ? Le découpage des départements en groupements de communes ne crée-t-il pas une situation irréversible ? Voilà beaucoup de questions. Toutes restent pendantes. Toutes restent à suivre. □

Un travailleur, un emploi

(suite de la page 1)

que nous voulons parvenir à ce que le programme commun soit un élément mobilisateur, un éclairage pour la bataille de chacun et de chaque groupe.

C'est dans cet esprit, le Conseil a fourni l'occasion de le préciser, que le P.S.U. conduit son travail de recherche et d'élaboration politique.

**

Une « rencontre de la gauche nouvelle » est dans l'air. Nous avons rappelé au Conseil que le P.S.U. accepte et recherche tout dialogue avec tout le monde, partis, syndicats, clubs, mouvements éducatifs de gauche, même si une partie seulement d'entre eux peut se retrouver ensemble. Ces réunions et colloques font avancer les idées communes et permettent d'étudier utilement les questions difficiles sur les problèmes qui font question dans la gauche : la monnaie, la décentralisation, l'Europe, le secteur public. Mais il s'agit de rencontres de réflexion, sans conclusions communes, et dont les débats n'engagent que leurs intervenants. Nous avons participé à de nombreuses rencontres de ce type et continuerons.

Mais le P.S.U. est un parti politique et comme tel prépare l'offensive générale de toute la gauche pour mettre fin au gaullisme et à ses suites. Cela veut dire que nous entendons discuter du futur programme commun. Avant que ce ne soit possible, nous poursuivons notre dialogue avec le Parti Communiste Français et entendons le renouer avec la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste. Ce dialogue entre forces politiques organisées préparant la bataille électorale n'est pas de la même nature que le précédent, qui n'est qu'un débat d'idées.

Nous ne voulons pas préjuger de la confrontation entre organisations avec la F.G.D.S., dont nous connaissons et respectons la volonté de fusion, en engageant le même type de débats avec une des familles juste avant la fusion. Mais le contenu précis de l'initiative de la Convention n'est pas encore connu. Il le sera sans doute bientôt, ce qui permettra à chacun de prendre les décisions plus capables de faire avancer la confrontation collective en même temps que d'introduire un peu de clarté dans l'organisation de la gauche.

Cela dit, la tâche la plus urgente aujourd'hui se situe à nos yeux sur un autre terrain. Elle consiste à faire prendre conscience à toutes les forces sociales du pays des causes politiques de leur situation et des conditions politiques nécessaires pour l'amélioration.

Le débat lui-même a apporté des éclairages enrichissants, quelquefois inattendus. Au-delà des analyses lucides sur les différentes situations régionales, de l'examen attentif des conflits sociaux et de leurs perspectives, trois aspects neufs doivent être soulignés. Le premier est la liaison, décrite devant le Conseil, entre la lutte pour le plein-emploi et la lutte pour l'indépendance économique du futur gouvernement socialiste. Cette lutte passe par le refus de la domination monétaire du dollar sur le monde. Pour des motifs qui n'ont rien à voir avec les nôtres et en en concluant à une politique économique et sociale réactionnaire, le gaullisme mène cette bataille contre le dollar. Si nous ne poursuivons pas les mêmes objectifs, et surtout pas le rétablissement de l'étalon or, il nous faut souligner pourtant que la gauche est concernée par cette bataille et qu'elle approuve au moins une partie des raisons qui ont conduit le gouvernement à la mener. La négociation au Vietnam, qui paraît pouvoir s'ouvrir enfin, laissera, si elle aboutit, les pays du monde en présence d'une volonté de domination américaine dont l'offensive économique sera d'autant plus forte qu'elle sera soulagée des charges de la guerre. Pour nous la bataille ne fait que commencer.

De la même manière, la description attentive de la stratégie d'investissement des firmes américaines en Europe, selon les secteurs d'activité, fut également un apport utile à la réflexion des militants.

**

Mais l'apport le plus remarqué et le plus fructueux fut l'analyse qui décrivait en détail les moyens employés par le patronat pour regagner sur un nouveau front de lutte ce qu'il perd sur le précédent : lorsqu'un accord présentant des garanties d'emploi relatives est signé, les firmes cessent d'embaucher et le chômage se reporte sur les jeunes. Lorsque le patronat doit céder sur les revendications de salaires du personnel qualifié, il confie à la sous-traitance, voire à un personnel temporaire qui n'a pas de sécurité d'emploi, des tâches subalternes mais en nombre croissant. Lorsque le mouvement des salaires est favorable au niveau national, les firmes qui veulent maintenir des salaires bas exercent d'importantes pressions politiques pour empêcher l'implantation d'usines nouvelles dans leur voisinage et éviter ainsi toute concurrence à la hausse des salaires. Et ainsi de suite. Voilà de quoi est faite la vie quotidienne des travailleurs de France.

Ces interventions, comme toutes les autres, ont fait apparaître à quel point les luttes politiques et syndi-

cales étaient aujourd'hui interdépendantes. Et ce fut l'objet du Conseil national que d'éclairer cette interdépendance, et de tenter de jeter les bases de rapports entre partis et syndicats, meilleurs que dans le passé.

Pour que ces rapports s'améliorent, il est tout d'abord nécessaire que les partis politiques fassent leur métier, c'est-à-dire prennent correctement en charge, pour ce qui les concerne, les intérêts des travailleurs.

Pour cette raison, le Conseil national a défini les différents objectifs que doit poursuivre une politique de plein-emploi. Il est clair qu'une politique correcte de l'emploi doit s'appuyer sur des garanties contre les licenciements abusifs, sur une politique de formation permanente et de recyclage qui doit être assumée tant par l'État que par le Patronat, c'est-à-dire sur un droit de la qualification. Il y faut aussi une politique de logement locatif décente. Il faut enfin que le pouvoir syndical soit assez fort dans l'entreprise pour exercer un contrôle véritable sur les décisions concernant l'emploi.

Ces conditions sont indispensables mais seulement défensives. La création d'emplois nouveaux, seule capable d'assurer le plein-emploi dans un pays en changement technologique rapide, exige une politique cohérente au niveau national comme régional. Le Conseil national en a défini les conditions : on les trouvera dans ce journal.

**

Si, en matière d'emploi, la résolution du Conseil introduit une plus grande clarté dans nos positions, elle n'en apporte pas de très nouvelles. Les délégués des fédérations ont fait un apport beaucoup plus neuf à la lutte de la gauche pour la défense des travailleurs en donnant à nos parlementaires mandat de présenter après consultation des organisations syndicales, un certain nombre de propositions de lois tendant à améliorer la défense des droits syndicaux des travailleurs.

Qu'il s'agisse de défendre les droits syndicaux dans les petites entreprises, où ils sont le plus indignement bafoués, qu'il s'agisse de défendre les travailleurs immigrés, pour que le patronat n'en fasse pas une main-d'œuvre d'appoint souffrant de tous les aléas causés par sa mauvaise gestion ou par les fluctuations du capitalisme, qu'il s'agisse enfin de la défense de l'activité syndicale dans l'entreprise, le Conseil a avancé des propositions nouvelles et offensives autour desquelles aujourd'hui le parti tout entier doit se battre.

Mais surtout le Conseil national a voulu affirmer que le droit des hommes organisés pour défendre leurs intérêts n'est en aucune manière un sous-produit du droit de la

propriété. Il en est complètement distinct. En rendant obligatoire la réintégration effective des militants syndicalistes dont ni le Comité d'entreprise ni l'Inspection du Travail n'approuvent le licenciement, en prévoyant des sanctions pénales pour les atteintes les plus graves aux libertés syndicales, en considérant enfin que certains délits d'atteinte au droit syndical doivent entraîner pour le chef d'entreprise qui les commet l'interdiction d'être plus longtemps l'employeur d'autres hommes, le P.S.U. confirme qu'à ses yeux le droit des hommes est prééminent devant le droit de l'argent, et jette ainsi les bases de ce qui doit être le système juridique de la future société socialiste.

Le fait que les partis politiques, et notamment le nôtre, défendent correctement les intérêts des travailleurs ne suffit pas pour régler le problème des rapports entre partis et syndicats.

**

Le P.S.U. a réaffirmé au Conseil national qu'il respecte l'autonomie complète du mouvement syndical, jusque dans la formulation des choix politiques que les décisions tactiques impliquent. Mais il reste des problèmes dont il faut discuter ensemble, car ils concernent les deux types d'organisations. L'autonomie syndicale aura d'autant plus de sens que le mouvement syndical se sera exprimé complètement sur la nature du pouvoir économique — de contestation, de contrôle, ou de gestion — qu'il désire exercer, comme sur la vision de la répartition des revenus à laquelle il travaille.

C'est pour ne pas préjuger des décisions du mouvement syndical, et respecter ainsi son autonomie, que le Conseil national, dans une adresse à l'ensemble des organisations du mouvement syndical ouvrier français, pose loyalement ces questions aux militants de la base comme du sommet.

Ces questions n'appellent pas de réponse immédiate, ni de discussions entre directions. Elles doivent au contraire nourrir le débat entre militants syndicalistes et politiques, à tous les niveaux des deux hiérarchies, pour faire avancer la réflexion commune. Un jour viendra peut-être où le fruit de toutes ces discussions sera un programme commun de toute la gauche dans lequel les forces syndicales, sans se lier pour autant à une discipline qui n'est pas dans leur nature, auront confiance parce qu'elles y retrouveront leurs objectifs les plus essentiels.

C'est à quoi le P.S.U. a travaillé pendant ce Conseil national. Il nous a semblé qu'il n'y avait pas de tâche de politique intérieure plus urgente que celle-là, car elle est la seule capable d'élargir l'audience et l'influence de la gauche. □



Collombert

Notre société

Ce téléphone qu'on attend

Alain Echegut

Depuis le mois d'octobre 1967, la gestion du téléphone en France est sur la sellette. Le premier acte a été l'initiative de M. Giscard d'Estaing sous forme d'un amendement à la loi de Finances pour 1968 : « Il est créé, à partir du 1^{er} janvier 1968, un établissement public de caractère industriel et commercial, nommé « Compagnie nationale du Téléphone », chargé de mettre en place les équipements téléphoniques et d'en assurer la gestion. Il est géré par un conseil d'administration de douze membres, nommés par décret, dont trois sont désignés par le gouvernement, trois sur proposition du Premier président de la Cour des Comptes, trois sur proposition des organisations syndicales. »

Ce texte comporte deux significations importantes qui sont :

1°) Le détachement des Télécommunications du reste des P.T.T. ;

2°) Un début de dénationalisation, par pénétration des intérêts privés dans la gestion. Sur les douze membres du conseil d'administration, trois ne sont pas précisés...

L'amendement a été retiré avant le vote. Mais une commission spécia-

le (1) a été constituée au sein de la commission des Finances pour étudier ce problème.

Avant de rechercher les meilleurs modes d'organisation des télécommunications, il convient d'abord de définir son rôle, son caractère et sa nature.

a) « *Transmission immédiate des informations* ».

Telle est la définition la plus simple que l'on puisse donner. En réalité il s'agit d'un échange d'informations par la voix humaine ou par transmission de caractères.

b) Une fonction de *conception* qui nécessite une planification très sérieuse et une étude d'autant plus approfondie et serrée des besoins, que le coût des opérations est élevé. Une fonction de *contrôle*, mais fonction d'*exploitation*, et fonction de *construction* (pose de câbles, etc.).

Ces fonctions s'accompagnent de tâches de ventes et d'achats, qui lui confèrent un caractère *commercial*.

c) Les télécommunications sont *techniques* par la complexité de leurs matériels, par la qualification professionnelle de leurs personnels.

L'idée est maintenant bien établie que le téléphone n'est pas « un gadget électronique » destiné à permettre à une minorité oisive d'échanger des propos. Sur 100 postes d'abonnement (2) il en est 35 qui sont installés dans des bâtiments à usage professionnel et 65 dans des domiciles. Mais parmi ces 65 %, la plus grande partie sont des postes manifestement professionnels.

L'étendue de la crise

Avec 3.400.000 abonnés pour 50 millions d'habitants, la France est au 18^e rang dans le monde et au dernier rang du Marché commun. Il y a 450.000 demandes de téléphone qui attendent ; il y en a au moins autant qui ne sont pas formulées. La clientèle souffre d'une insatisfaction de plus en plus aiguë, le personnel de tous grades dispose de moyens insuffisants pour ses tâches. Quant à l'Etat, patron de cette entreprise, ses difficultés se traduisent par un manque à gagner, par un retard dans le renouvellement des matériels, par l'absence de modernisation. De plus, malgré les efforts faits ces dernières années, l'insuffisance des équipements constitue un frein à la décentralisation industrielle, à l'expansion économique et à l'aménagement du territoire.

L'opinion publique est aujourd'hui sensibilisée sur la crise du téléphone.

Des ministres de la V^e République, en premier M. Giscard d'Estaing, portent une certaine responsabilité dans le retard actuel, pour avoir refusé continuellement les crédits d'investissements nécessaires, les crédits du fonctionnement indispensable avec les effectifs, les possibilités d'emprunt extérieur. Coupables, ils le sont pour avoir prêté de l'argent sur Fonds publics à des entreprises privées, alors que ce même argent était refusé aux services publics des P.T.T. — pour avoir refusé de verser aux budgets des P.T.T., ce qui lui est dû pour les Fonds des Chèques postaux, pour la presse, pour les franchises — pour avoir écarté sans étude sérieuse les propositions de la commission du Plan P.T.T. pour les 4^e et 5^e Plans, propositions qui auraient permis de rattraper progressivement le retard accumulé depuis la guerre.

Le miroir aux alouettes

L'affaire est donc sérieuse. Pour M. Jannes (3), le mécanisme de la « maladie » dont souffre cette entreprise peut se résumer comme suit : « par suite du coût excessif des investissements, elle n'a pas pu s'équiper comme il aurait fallu ; le taux d'automatisation en a conséquemment souffert (68 % contre 100 % dans de nombreux pays), ce qui a engendré une productivité très inférieure à la normale, obligeant le maintien d'un personnel pléthorique pesant sur le compte d'exploitation. Un ingénieur général des Télécom-

munications a évalué le coût global de cette situation à 1 milliard de francs lourds par an. Détenant un monopole, l'entreprise est maîtresse de ses tarifs. Elle a pu équilibrer son compte d'exploitation, mais de façon artificielle, à un niveau beaucoup trop élevé. La fameuse « rentabilité » des investissements téléphoniques a ainsi joué le triste rôle de miroir aux alouettes, laissant croire, à qui le voulait bien, que la crise était due à un manque de crédit ! »

M. Boyer, secrétaire général de la Fédération des P.T.T.-C.F.D.T., est d'accord avec M. Jannes sur la critique du rapport Junillon du conseil économique en 1963, ainsi que du V^e Plan, « mais nous nous séparons quant au diagnostic et quant aux remèdes. Dire que sur un total de 100.000 agents, il y a 50.000 ou même 75.000 agents de trop dans le service téléphonique et manier de la sorte, à l'emporte-pièce, des comparaisons sur le coût salarial et la productivité témoigne à notre sens d'un simplisme affligeant. S'il y a comparativement trop de personnel en France, c'est qu'on a pas dans ce pays voulu remplacer avec un rythme convenable l'homme par la machine. Ce sont les investissements qui ont gravement manqué. Des documents émanant de Suède, de la société Ericsson, montrent que le taux d'investissement dans ce secteur rapporté au produit national brut est nettement plus faible en France que dans les autres pays cités comme modèles. De plus, contrairement à ces autres pays, les investissements en France ont été couverts presque exclusivement par autofinancement, ce qui a bien sûr aggravé le coût du service, allégeant énormément la charge supportée par la communauté nationale. Pourquoi n'a-t-on pas permis aux P.T.T. de faire les emprunts nécessaires, comme on l'a permis à l'E.D.F. ? De plus il y a en France, 1 agent des P.T.T. pour 170 habitants, contre 127 en Allemagne et 137 en Grande-Bretagne. A notre sens, les principales réformes sont à porter au niveau de l'industrie productrice d'équipement du secteur privé qui vend à des prix trop élevés. En ce qui concerne l'administration des P.T.T., tout en maintenant son unité, il faudrait lui donner une indispensable autonomie de gestion à l'égard du bureaucratique ministère des Finances ».

Il faudra suivre avec intérêt l'évolution récente et non encore achevée des P.T.T. en Grande-Bretagne qui vont vers un statut d'autonomie, en discutant toutes les conditions avec les syndicats. La V^e République, elle, n'a jamais fait grand cas des discussions. Le droit à la parole, il est vrai, est parfois très gênant.

(1) Le Groupe de travail comprend sous la présidence de M. Giscard d'Estaing : 1 giscardien, 4 U.D. V^e, 1 P.D.M., 1 F.G.-D.S., 1 communiste, 2 conseillers à la Cour des Comptes.

(2) « Le Progrès Enchaîné », par Henri Jannes, Editions Calmann-Lévy (10,80 F).

(3) Tribune Libre de Jannes, « Fortune Française » du 19-10-67.

Région parisienne

Le cauchemar des transports

Gérard et Hélène Massip

Le caractère circulatoire le plus frappant de la région parisienne est l'intensité des migrations journalières. D'une enquête récente sur les déplacements domicile-travail, il ressort que 72 % des parisiens sont des migrants.

- 1 sur 3 utilise le métro ;
- 1 sur 5 utilise l'autobus ;
- 1 sur 10 utilise une voiture particulière.

La voiture est-elle faite pour la ville ?

Le public savamment mis en condition le croit. Or la voiture exige une place énorme. Sur les 200 kilomètres de voies publiques (soit une surface de chaussée de 1 200 ha) le nombre de voitures en mouvement est, à chaque instant, de 50 000 véhicules en moyenne pour atteindre plus de 70 000 en heure de pointe. Le nombre de voitures en stationnement le long des voies publiques est en *permanence* de 230 000 environ. Enfin, si les voitures particulières transportent deux fois plus de passagers que les autobus à l'heure de pointe, elles occupent 20 fois plus de place. Les solutions actuellement préconisées par les pouvoirs publics (parcs d'intérêt régional ou parcs de « dissuasions » installés à proximité des stations de métro ou gare S.N.C.F., parcs d'intérêt local assurant la desserte des centres commerciaux, industriels et administratifs) ne semblent pas devoir sauver Paris de cette asphyxie circulatoire. Les solutions américaines en ce domaine démontrent que les seules possibilités offertes sont de privilégier les transports en commun.

Sardines souterraines

Avec ses 205 kilomètres de voies, ses 344 stations, le métro n'est plus adapté aux besoins actuels de la population. A la fin de la première guerre mondiale quelque 600 millions de voyageurs l'utilisaient, il faut en compter aujourd'hui le double. Un tract récent de l'Union parisienne C.F.D.T. faisait remarquer que « l'on n'oserait pas transporter ainsi des bestiaux ». En termes moins imagés les techniciens estiment que, en certains points du réseau, les wagons sont chargés à 220 % de leur capacité théorique... Un exemple précis illustre ces affirmations.

Le matin entre 7 h 30 et 8 h 30, chaque jour, l'équivalent de la population de Perpignan, soit 82 400 personnes se précipite gare Saint-Lazare à l'assaut des trois malheureuses lignes de métro. Bousculé, pres-

sé, happé, emporté tel un fétu de paille, l'infortuné voyageur se laisse glisser au sein de cette monstrueuse cohue.

Pour être juste, il faut cependant signaler les efforts actuels de la R.A.T.P. pour moderniser le réseau souterrain existant : trois lignes sont équipées de rames modernes sur pneus. Cette technique est malheureusement déjà dépassée et une rame prototype ne nécessitant point la transformation totale des voies circule depuis fin décembre sur le tronçon Levallois-Porte des Lilas. Ce qui manque à la R.A.T.P. ce n'est pas « la technique », mais « la finance ». Ce sont des firmes françaises qui, actuellement, construisent le métro de Mexico (la société Brissonneau et Lotz en particulier). Quand on sait que la R.A.T.P., énorme consommatrice d'électricité, paye ce facteur d'énergie au prix fort et sans détaxe, alors que de puissants groupes industriels bénéficient de réductions appréciables... quand on pense qu'une partie importante de sa recette retourne dans les caisses de l'Etat sous forme d'impôts et que pour faire face à ses obligations de rénovation elle doit emprunter auprès des banques ou autres organismes financiers au taux de 10 à 15 %, on comprend aisément et la récente augmentation (de 60 à 224 %) et les conditions d'entassement journalier.

Calvaire chaussé sur pneus

Première constatation, et non des moindres, le « bus » est placé à égalité avec l'automobile : il ne bénéficie d'aucune exception et tout incident de circulation se répercute immédiatement sur lui.

Quant au passager, il n'est guère plus avantagé : dans certaines zones fortement urbanisées, il lui faut attendre parfois le bus 20 minutes.

Il existe cependant des solutions et quelques-unes sont déjà mises en application. En premier lieu les couloirs réservés. Tentative intéressante qu'il aurait fallu poursuivre et non pas limiter à 4,5 km sur un réseau total de 1 693 kilomètres, car l'expérience semble concluante : le couloir de Kremlin-Bicêtre, long d'un kilomètre fait gagner 20 minutes aux heures de pointe. En ce qui concerne le matériel, le choix de la R.A.T.P. semble plus discutable. Il est prévu de mettre en circulation dans les mois prochains le bus à impériale, conçu pour 110 passagers (dont 99 assis). La solution lyonnaise (autobus articulé, d'une longueur de 18 mètres, transportant 180 passagers et prenant ses virages



Les sardines souterraines.

Collombert

avec plus d'aisance qu'un camion de 11 m) apparaît plus rationnelle.

Les trains de banlieue

Si la R.A.T.P. peut se prévaloir d'être le premier transporteur de la région parisienne, tout au moins en ce qui concerne le nombre de voyageurs, le rôle de la S.N.C.F. à l'intérieur de la région parisienne apparaît beaucoup plus complexe.

Pour le transport des voyageurs de banlieue, la S.N.C.F. dispose d'un réseau de 28 lignes d'une longueur totale de 969 kilomètres, dont les terminus techniques se situent à une distance de 50 à 60 km de Paris et est constitué dans sa majeure partie de lignes radiales (lignes disposées en rayons).

Afin de remédier aux futures difficultés de la S.N.C.F.-banlieue, c'est dès maintenant qu'il faut porter la capacité des lignes à sa valeur maximum par des triplements ou quadruplements partiels, l'allongement des rames, la modernisation de la signalisation, voire l'automatisation de la circulation sur certaines lignes. D'ici quelques années il sera obligatoire de faire circuler, sur les lignes de banlieue à double voie spécialisées dans le trafic suburbain jusqu'à 22 trains à l'heure dans chaque sens, d'une capacité unitaire de 2 000 voyageurs, soit environ 40 000 voyageurs dans chaque sens.

Le problème essentiel est celui des gares terminales de Paris. L'intensité du mouvement des voyageurs aux heures de pointe dépassera rapidement, pour certaines d'entre elles, la capacité des installations, et, surtout ne fera qu'amplifier la difficul-

té des moyens de transports urbains en correspondance avec la S.N.C.F. (métropolitains, autobus, taxis).

En ce qui concerne la structure du réseau ferroviaire susceptible de desservir la future agglomération parisienne l'option prise par le Schéma-Directeur semble être la seule possible et réaliste. Elle consiste à développer des lignes rapides et de grande capacité, pénétrant au cœur des agglomérations (y compris Paris) et seules capables d'assurer rationnellement les transports massifs entre les zones de résidence et les zones d'activité.

Tourné vers l'avenir

Nous ne sommes qu'aux balbutiements d'une ère nouvelle et dès maintenant chaque erreur peut, dans un avenir proche, revêtir des caractères d'une extrême gravité. Mais, est-il utopique de croire qu'un jour l'habitant de Meaux pourra, avec un seul changement, se rendre à son travail à Montparnasse ? Non car il faudra que se réalise enfin ce vieux projet de jonction souterraine trains-métros. Est-il utopique de penser qu'un jour il sera possible de traverser Paris en 10 minutes ? Non, par l'utilisation du R.E.R. qui à 60 km/h deviendra le moyen de transport à débit massif tant attendu.

Parallèlement à cette mutation, la gauche française doit comprendre que, si elle veut jouer son rôle, c'est dès aujourd'hui qu'elle doit se sentir concernée par l'ensemble de ces problèmes de rénovation. Elle n'a déjà que perdu trop de temps. □

(En collaboration avec Claude Wohrel.)

Les maquis de Rhodésie

Les 6 et 11 mars dernier, la pendaison à Salisbury de plusieurs condamnés politiques provoqua de vives réactions en Afrique et dans le monde entier, ainsi que la convocation immédiate à l'O.N.U. de la Commission des Droits de l'Homme et du Comité de Décolonisation des 24.

Le caractère « barbare et illégal » (U. Thant) de ces exécutions — pas les premières — justifient les plus grandes inquiétudes pour les 115 prisonniers actuels (1). Violant la Constitution qui le lie encore au Royaume-Uni, Ian Smith passa outre, défiant ainsi le gouvernement Wilson et la Couronne elle-même. Les Etats africains, une fois de plus, pressèrent la Grande-Bretagne — qui reste jusqu'à nouvel ordre puissance administrante, donc responsable de la protection des Africains — d'intervenir par tous les moyens, y compris la force, pour rétablir la légalité.

Mais les raisons qui rendirent l'attitude britannique aussi « modérée » lors de l'U.D.I. (Déclaration unilatérale d'indépendance), lors du choix et de l'application des sanctions et de la rencontre sur le « Tiger », n'ont fait que se renforcer : faiblesse du parti travailliste face à l'opposition, fragilité de la livre, refus de risquer un conflit avec l'Afrique du Sud.

Aussi M. Wilson, tout en se proclamant « horrifié » par ces pendaisons, parle-t-il d'abord de « garder son sang-froid ». Une semaine après l'événement, il fait une déclaration qui témoigne surtout du souci de ne pas consommer la rupture. Au lieu de dénoncer le « meurtre légal », il présente M. Smith comme ayant été, en cette affaire, débordé par l'extrême-droite ; il voit encore en lui un interlocuteur pour des contacts qui, s'ils sont rendus impossibles pour le moment, ne sont pas exclus dans l'avenir. Il admet toutefois qu'il faut renforcer les sanctions (sur des points assez dérisoires), et enfin il se décharge de l'affaire sur le Conseil de Sécurité.

Au-delà, ces faits révèlent l'orientation de plus en plus délibérée du régime Smith vers le racisme et la répression. Pour le « Rhodesian Front » — parti de I. Smith — et à plus forte raison pour l'aile droite qui vient de s'en détacher pour constituer un parti « ultra », l'application effective de la règle de la majorité (jugée par les nationalistes africains comme un préalable indispensable à l'indépendance) est tout simplement inconcevable. Parmi les Blancs, l'influence grandit de ceux qui ne voient comme solution à leurs problèmes que l'apartheid, et le renforcement des liens avec les « nations amies » : le Portugal et l'Afrique du Sud.

Devant cette évolution, et le refus de la Grande-Bretagne de recourir à la force, que reste-t-il aux quatre millions d'Africains pour faire recon-



Devant la prison de Salisbury.

naître leurs droits ? L'expérience a démontré par ailleurs l'impuissance de l'O.N.U. — par la faute des grandes puissances — à faire appliquer les innombrables résolutions votées contre le gouvernement sud-africain depuis plus de 15 ans.

Les mouvements de libération ont jugé que le moment était venu de passer à la lutte armée. Déjà l'A.N.C. (sud-africain) a conclu une alliance avec le Z.A.P.U. (rhodésien) pour mener l'action militaire. Les gouvernements de Prétoria et de Salisbury eux-mêmes ont fait état, depuis le mois d'août dernier, de violents affrontements et on signalait récemment la progression de groupes de maquisards, poursuivis par les troupes de l'armée rhodésienne, équipées d'avions à réaction et d'hélicoptères.

Devant l'aggravation de la situation en Rhodésie, le ministre des Affaires étrangères de Zambie — pays menacé du fait de sa position stratégique et de sa solidarité avec la cause de la résistance — exprimait son inquiétude, le 27 mars dernier : « On peut se demander si le Royaume-Uni attend pour agir que les Africains en soient réduits à se jeter sur les Blancs, afin de pouvoir intervenir pour protéger ceux-ci... »

Le problème de la Rhodésie ne peut être dissocié de celui de l'expansion de l'Afrique blanche raciste, favorisée par la passivité ou la complicité des Occidentaux. Il est de plus en plus évident qu'elle risque d'entraîner en Afrique australe et au-delà selon le mot du ministre zambien « un bain de sang qui nous emportera tous... »

(1) La plupart sont membres des mouvements de libération aujourd'hui interdits : le Z.A.P.U. (Zimbabwe's African People's Union) et le Z.A.N.U. (Zimbabwe's African National Union). Beaucoup ont été arrêtés et jugés pour « terrorisme et détention d'armes » à la suite d'actions de guérilla.

Portugal : la gangrène

Le 15 mars, M^e Mario Soares, avocat à Lisbonne était une nouvelle fois arrêté par la police politique portugaise, la trop célèbre PIDE, qui ne l'avait relâché que depuis quelques jours d'une précédente arrestation.

Le 17 mars, M^e Soares était assigné à résidence sur l'île de San Tomé située sous l'Equateur, au large de la Guinée Portugaise. Aucun juge n'a été saisi, aucune inculpation signifiée à Mario Soares. Aucune décision de justice n'est en effet nécessaire au Portugal pour déporter sans limitation de durée un homme qui depuis quelques années s'était montré non seulement un des plus fermes opposants politiques à Salazar, mais encore un avocat qui, dans tous les procès politiques savait tenir tête au régime avec un talent, une intelligence et surtout un courage très remarquables.

Avocat de la famille Delgado, des audacieux militants qui avaient réalisé un coup de main contre la banque de Figueira Da Fos, de très nombreux opposants emprisonnés et poursuivis par la justice et la police portugaises, il avait déjà à de nombreuses reprises été incarcéré.

Par-delà cette mesure, c'est la situation tragique du peuple portugais écrasé depuis si longtemps par Salazar dont il faut prendre conscience. Ce sont les travailleurs portugais opprimés dont nous devons nous sentir solidaires. Il faut que par l'indignation qu'elle soulève, la déportation de Mario Soares serve encore la défense de ceux qu'il ne peut plus aider directement.

Résistance grecque

La résistance populaire grecque contre le régime fasciste des colonels s'amplifie et passe à l'action. Dans la nuit de mercredi à jeudi dernier, un commando d'action de l'organisation « Défense démocratique » a coulé dans le port du Pirée le navire « Agamemnon », bateau jaugeant 10.000 tonnes et spécialisé dans les grandes croisières touristiques.

Par ce premier acte de résistance, poursuit le communiqué du Bureau parisien de l'organisation grecque, la « Défense démocratique » tient à mettre en garde les touristes qui, se rendant en Grèce, font le jeu de la dictature.

« L'Agamemnon » précise encore le communiqué, était propriété d'Etat. Il avait appartenu à la Compagnie Totamianos ; celle-ci ayant fait faillite, la junte s'était saisie du navire. En choisissant de s'attaquer à l'« Agamemnon » — sur lequel la reine Frédérique avait, il y a quelques

années, organisé de scandaleuses croisières royales — les militants de la « Défense démocratique » ont voulu donner valeur de symbole à leur action. Selon cette organisation, d'autres interventions seront menées prochainement et elle tient à en avertir les éventuels touristes.

Gagarine le premier

Le premier homme de l'espace n'est plus. C'est aux commandes d'un avion d'entraînement que le premier cosmonaute de tous les temps a trouvé la mort, en compagnie de son ami d'infortune le colonel Sériogouine.

Le 12 avril 1961, Youri Gagarine réalisait l'exploit de faire le tour du globe à bord de son « Vostok ». Son courage exceptionnel faisait en sorte que le monde entier allait se piquer au jeu de la conquête de l'espace.

Sept ans plus tard, ce héros européen et mondial, laisse une veuve et deux petites filles.

Pour tous ces faits, cette mort ainsi que celle de ceux qui l'ont déjà précédée, nous rappelle que des hommes courageux paient un lourd tribut pour que la science progresse et se développe.

Hostiles au livret militaire

Tandis que le 24 mars dernier, le président de la République recevait à la préfecture de Lyon les responsables du futur centre anti-cancéreux, une centaine de personnes manifestaient dans la cour de l'hôpital Edouard-Herriot. Ils portaient des banderoles hostiles à la force de frappe et d'autres dénonçant les agissements du ministère de l'Intérieur.

Six militants lyonnais, coupables d'appartenir au groupe de soutien aux « renvoyeurs » de livrets militaires avaient été assignés à résidence durant le séjour du chef de l'Etat. Les intéressés n'ont même pas pu obtenir que cette assignation leur soit signifiée par écrit, ce qui est une démonstration du caractère illégal de cette mesure.

La manifestation de l'hôpital Herriot a reçu l'approbation générale, ce qui tend à démontrer l'inquiétude de nombreux français devant les mesures policières du régime qui deviennent de plus en plus systématiques, inquiétude face à la politique militaire du gouvernement.

Ces mesures prises à l'encontre des six militants lyonnais, parmi lesquels on trouve un membre du P.S.U., est une démonstration de l'utilité et de l'efficacité des mouvements semblables à celui des « renvoyeurs » de livrets militaires.



Collombert

Le P.S.U. et la crise de l'emploi

C'est le jeudi 28 mars que Michel Rocard devait, lors d'un déjeuner de presse, présenter les grands thèmes du Conseil national du P.S.U. consacré intégralement à la crise actuelle de l'emploi et à ses conséquences.

Nos lecteurs ont pu lire dans la presse quotidienne divers comptes rendus de cette présentation.

Prévu pour les 30 et 31 mars le conseil s'est tenu au Palais des Congrès de Versailles, à proximité du château et dans un cadre qui tranchait heureusement avec certaines traditions de vétusté. Durant ces deux jours à l'emploi du temps particulièrement chargé, ont alterné séances plénières et travaux de commissions.

Parmi les participants il convient de noter la présence de Yves Le Foll et de Roger Prat, tous deux parlementaires du P.S.U. Au rang d'invités et d'observateurs on a pu remarquer des représentants de l'ambassade de Cuba et de Roumanie, le président de l'Amicale des Travailleurs Algériens en Europe ainsi que des délégués du FLNP (Portugal) et du Frente (Espagne).

Trois rapports préliminaires devaient faire l'objet de la réflexion des militants mandatés par les fédérations du Parti : « Les problèmes de plein-emploi » de Jacques Malterre ; « Les relations entre partis et syndicats » d'Abraham Béhar ; « La défense des droits syndicaux des travailleurs » d'Henri Leclerc. Après un rapide commentaire sur les deux premiers documents, samedi après l'ouverture du Conseil, une première discussion en séance plénière devait être marquée par plusieurs interventions parmi les-

quelles il faut retenir celles de Garnier (Loire), de H. Puisais (Eure), ce dernier brochant un tableau très complet de la pénétration des capitaux U.S. en France, Ducarroy, Pierre Belleville, etc.

Dimanche après-midi, après que la soirée de samedi et la matinée du lendemain aient été occupées par les travaux des commissions, la séance de clôture permit d'entendre avant le discours de Michel Rocard, divers orateurs intervenant sur des points particuliers (notamment sur la Sécurité sociale et les jeunes) les rapporteurs sur les textes qui devaient être soumis à l'approbation du Conseil.

Pierre Belleville (Meurthe-et-Moselle) présenta avec une très grande compétence la « Résolution sur le problème de l'emploi » adoptée à l'unanimité dont on trouvera ci-après le texte intégral. Henri Leclerc (Hauts-de-Seine) exposa avec talent les thèmes de la « Proposition pour la défense et l'extension des droits syndicaux » adoptée à l'unanimité aussi (cf. plus loin), enfin Manuel Bridier (Val-de-Marne) commenta « L'adresse du P.S.U. à l'ensemble des organisations du mouvement syndical ouvrier français » (voir plus loin le texte complet) ainsi que la « Résolution d'application » portant sur le « Dialogue partis-syndicats sur l'action unie de la Gauche », qui recueillit 286 mandats sur 387, compte tenu de 66 absents, de 24 abstentions et 11 votes contre).

Publiés ici partiellement, les travaux de cet important Conseil national seront reproduits dans leur totalité par l'un des prochains numéros du « Courrier du P.S.U. ».

□ Résolution sur le problème de l'emploi

La crise de l'emploi est en train de devenir une donnée permanente de la situation des travailleurs. Les 500.000 familles frappées par le chômage, les millions de jeunes menacés par l'évolution économique sont les victimes d'une politique définie consciemment par le Gouvernement et correspondant aux impératifs du capitalisme d'aujourd'hui. Même les branches industrielles technologiquement avancées, même les régions prospères peuvent être touchées brusquement par les licenciements, les déclassements et les reconversions. Dans un contexte marqué par les désarmements douaniers et la crise du système monétaire international, les grandes entreprises

capitalistes souvent dominées par le capital américain s'efforcent en effet d'étendre leur contrôle sur les marchés et sur les moyens de production. Pour améliorer leurs positions, elles n'hésitent pas à détruire des ressources humaines et matérielles acquises au prix de lourds efforts par les travailleurs.

Pour arriver au prix de vente les plus bas, les capitalistes font supporter le maximum de charges à la collectivité sans se soucier du prix de revient social, c'est-à-dire des difficultés que cela entraîne pour le financement des activités immédiatement non rentables sur le plan capitaliste. En même temps à la suite de la centralisation accélérée

des capitaux, la production se concentre de plus en plus autour de pôles de croissance en nombre limité. Tout cela conduit à des déséquilibres et à des écarts de plus en plus grands entre pays développés et pays sous-développés et dans un même pays entre régions nanties et régions pauvres.

**

Face à cette offensive capitaliste contre leur niveau de vie et leurs conditions d'existence, les travailleurs peuvent et doivent se défendre quotidiennement avec la plus grande énergie. Les syndicats, mais aussi les organisations politiques, les mouvements de jeunes, mais aussi les municipalités populaires et les associations familiales doivent multiplier les initiatives pour mettre en échec la politique de sous-emploi du patronat et du Gouvernement.

Il est nécessaire dans l'immédiat :
1 - qu'un large mouvement se dessine (par étape comme le prévoyait

le contreplan du P.S.U.) pour la réduction de la durée de travail et notamment pour le retour à la semaine de quarante heures sans diminution de salaires afin que les travailleurs puissent bénéficier du progrès de la productivité et qu'ils puissent s'opposer à l'arbitraire patronal dans la manipulation des horaires de travail.

2 - que la plus large mobilisation soit réalisée pour imposer au patronat des conventions collectives régionales ou de branches qui garantissent l'emploi au maximum et prévoient la protection des travailleurs dans les cas où les reconversions apparaissent inévitables.

3 - que toutes les organisations représentant les travailleurs se battent pour l'augmentation des salaires et du pouvoir d'achat, et contre les disparités régionales.

4 - que dans le domaine des salaires, soient supprimés les abattements d'âge que subissent les jeu-

nes travailleurs et que l'indemnisation du chômage soit effective dès leur sortie d'école et que soient également supprimées les disparités fondées sur le sexe.

De larges mouvements défensifs autour de ces thèmes ne peuvent bien entendu prétendre faire reculer définitivement le spectre du chômage, mais ils sont la condition nécessaire d'une offensive simultanée de l'ensemble des travailleurs pour imposer la politique économique et les réformes de structure qui, au-delà des limites du régime capitaliste, sont seules susceptibles d'assurer la sécurité de l'emploi.

Comment réaliser cette politique du plein-emploi ?

Il faut que 7 conditions soient réunies ensemble.

1 - Des garanties contre les perturbations qui peuvent venir de l'étranger.

Les règles actuelles du Marché commun comme l'application du Kennedy Round vont faciliter de plus en plus la transmission du chômage d'un pays à l'autre et empêcher qu'une nation puisse poursuivre dans l'autarcie une politique du plein-emploi.

Il faudra donc imposer une coordination des politiques européennes planifiées en vue d'atteindre l'objectif du plein-emploi à l'échelle européenne — et si cela s'avère nécessaire prendre des mesures réglementaires contre les excès du libre-échange international (rétablissement du contrôle des mouvements de capitaux).

2 - Une croissance rapide pour provoquer des créations d'emplois correspondant aux demandes.

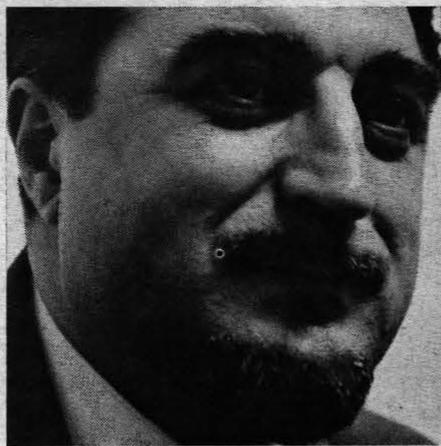
Il ne suffit pas de demander que soit au moins réalisée l'expansion prévue par le V^e Plan et de la prolonger dans un VI^e Plan construit sur les mêmes bases, il faut le plus tôt possible établir un nouveau plan qui prendrait le plein-emploi et le développement de toutes les régions comme objectifs prioritaires.

Mais il faut en même temps adapter les moyens de réalisations et substituer les contraintes de la planification et de la croissance à celles du marché. Cela signifie : effort supplémentaire d'investissement, accroissement de la fiscalité sur les hauts revenus et sur le capital oisif, orientation de l'épargne nationale par le Plan, transferts des charges budgétaires, changement dans la répartition des recettes fiscales entre l'Etat et les collectivités locales.

3 - Des réformes de structures sont inévitables pour y parvenir :

— extension du secteur public par nationalisation démocratique (en particulier des secteurs les plus dynamiques),

— réforme de la planification, pour rendre celle-ci plus démocratique dans ses choix et plus rigoureuse dans son application au secteur privé et aux administrations (ne pas tolérer que les grands pa-



Harris Puisais

trons sabotent le Plan choisi par la nation). Cette planification s'étend aux différents éléments du revenu national pour en prévoir la juste répartition,

— municipalisation des sols pour permettre que l'implantation des entreprises corresponde bien aux choix d'urbanisme et aux rapports entre lieux de travail et lieux d'habitation.

4 - Des garanties sérieuses doivent être données aux travailleurs si l'on veut qu'ils soutiennent énergiquement une politique de plein-emploi :

— garanties pour les jeunes de formation et d'orientation professionnelle et, pour les moins jeunes, de l'éducation permanente et en cas de besoin, de reconversion professionnelle. Il faut bien préciser que les objectifs de la formation à donner doivent correspondre aux futurs développements économiques déterminés par le Plan et aux changements des techniques de production ;

— garanties pour les femmes qui constituent souvent un volant de main-d'œuvre et dont la situation doit être modifiée dans le cadre d'une politique générale de l'emploi (formation professionnelle, réduction des disparités des salaires masculins et féminins, création d'équipements socio-éducatifs) ;

— garanties de revenu et de reclassement pour les travailleurs appelés à changer de métier, si l'on veut que les travailleurs acceptent un tel changement, il faut qu'ils n'aient pas à le redouter : d'où la nécessité de leur garantir la permanence de leur revenu antérieur tant qu'ils n'auront pas acquis une habileté suffisante dans leur nouveau métier ;

— garantie pour les travailleurs qu'ils pourront, s'ils le désirent, trouver des emplois dans leur région d'origine. Cette garantie ne pourra être assurée que dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire.

5 - Droit d'intervention des travailleurs dans la gestion des entreprises.

Pour qu'ils puissent contrôler par eux-mêmes l'application du Plan et ses effets dans leur entreprise ; cette participation des travailleurs devrait s'exercer en priorité sur les conditions de travail, l'embauche et les projets d'investissements qui conditionnent l'avenir de leur emploi. Elle devra également s'exercer au sein d'organismes chargés de contrôler l'opportunité et les conditions des reconversions d'entreprises et des branches industrielles.

6 - Un aménagement régional.

L'homme n'est pas un simple instrument de production pouvant être déplacé à volonté, comme le veut le système capitaliste. Il a généralement besoin pour se réaliser de s'épanouir au sein d'un groupe humain déterminé où il s'enracine peu à peu.

Il faut donc « décoloniser » les régions sous-développées et permettre à leurs habitants de travailler dans des conditions humaines.

Seule une économie au service de l'homme pourra revitaliser les régions sous-développées, en subventionnant non pas les produits, mais la région pauvre où doivent être créées les infrastructures nécessaires à une production compétitive.

Chaque région doit avoir dans ses mains des organes de décision,



Pierre Belleville

des ressources de financement et des institutions de formation et d'industrialisation qui lui permettent de ne pas dépendre entièrement des décisions prises à Paris et de disposer d'une large marge d'autonomie économique dans le cadre de la planification nationale.

Cette politique de développement régional est seule à même de permettre la réduction progressive des disparités de salaires réels entre régions avancées et régions sous-industrialisées.

7 - Enfin, une politique du logement social est indispensable.

D'abord pour donner plus de mobilité aux travailleurs : le chef de famille ne se déplace pour trouver un nouvel emploi que s'il sait pouvoir loger sa famille pour un loyer correspondant à ses possibilités. Ensuite parce qu'une relance de la construction jouera un rôle moteur dans la reprise économique en procurant notamment des dizaines de milliers d'emplois supplémentaires.

Adresse aux syndicats

Le bilan historique des rapports entre partis politiques et syndicats ouvriers en France n'est pas satisfaisant.

Un long passé de mauvaises relations a laissé derrière lui à la fois l'échec dans la transformation socialiste de la France et une grande méfiance dans les rapports entre les organisations. La pratique d'aujourd'hui est celle du contact de bon voisinage sans concertation réelle des luttes. Une telle concertation ne deviendra possible que si, à tout

le moins, les syndicalistes n'ont plus l'impression que les politiques cherchent seulement à les utiliser. Mais cette crainte n'a pas aujourd'hui disparu.

Dans l'état des traditions politiques et syndicales françaises, cette situation pourrait durer. Mais elle est néfaste, car elle constitue une terrible limite aux offensives que mènent, chacun de leur côté, le mouvement syndical et les forces politiques socialistes.

L'histoire de ces quarante derniè-



res années montre en effet que les victoires politiques de la gauche arrachent des succès plus importants pour les travailleurs quand le mouvement syndical est engagé profondément dans l'action, comme en 1936, et au contraire de ce qui s'est passé en 1956.

De son côté, le mouvement syndical ne peut pousser sa propre lutte jusqu'au bout, c'est-à-dire assez loin pour faire céder la résistance patronale, lorsque son action n'a pas de débouché politique immédiat. Le bilan relativement mince des journées nationales d'action de 1967 s'explique notamment de cette manière.

Enfin, chaque travailleur sait fort bien que si la gauche prend le pouvoir à l'issue du gaullisme, les batailles essentielles ne se livreront pas seulement au Parlement, mais dans l'ensemble du pays et des entreprises. Pour assurer le succès commun, ces batailles devront donc avoir des objectifs compatibles entre eux et si possible des objectifs communs.

Une nouvelle pratique des relations entre partis et syndicats est donc nécessaire pour parvenir, dans la confiance réciproque, à définir les objectifs communs et les conditions nécessaires pour assurer la complémentarité ou la convergence des luttes.

Cette pratique exige d'abord que soit rejetée toute conception tendant à la subordination du mouvement syndical aux forces politiques.

Le Parti Socialiste Unifié réaffirme sa déclaration de 1961 à Clichy, selon laquelle le front socialiste est une alliance à parts égales entre forces politiques, syndicales et sociales de toute nature. Il précise qu'à ses yeux cette position est non seulement une reconnaissance formelle de l'autonomie complète de décision du mouvement syndical pour ce qui lui est spécifique, c'est-à-dire principalement le choix des revendications et les moyens de les satisfaire, mais aussi de son droit d'inclure dans sa réflexion et sa stratégie les choix politiques qui l'orientent.

Mais l'action syndicale ne peut se borner au cadre de l'entreprise, pas plus que l'action politique ne se limite aux élections et au travail parlementaire. Dès qu'il ne s'agit plus seulement de la défense du travail mais de celle du travailleur dans tous ses intérêts, se posent des problèmes comme celui de l'emploi et de la Sécurité sociale, qui appellent une lutte conjointe.

Pour mener cette lutte les forces politiques et syndicales doivent trouver chacune de leur côté, des formes d'organisation et, ensemble, des procédures régulières de confrontation tant à la base qu'au sommet.

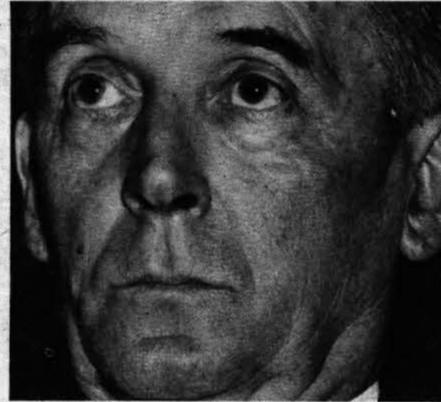
La reconnaissance de l'autonomie de décision du mouvement syndical a conduit les forces politiques socialistes à ne jamais discuter le droit des organisations syndicales à s'organiser, en dehors de l'entreprise, sur une base géographique, pour me-



Manuel Bridier



Henri Leclerc



Roger Prat

ner les luttes qui ont un caractère politique à cause de leur dimension inter-professionnelle, et du fait que l'interlocuteur est le plus souvent l'Etat.

Réciproquement, les partis politiques doivent s'organiser pour remplir leur tâche d'explication politique permanente et pour faire constamment comprendre aux travailleurs les liens entre leur situation quotidienne, leur situation dans les entreprises et une politique générale ; ils doivent s'adresser non seulement aux électeurs, mais à l'ensemble des habitants de ce pays, partout où ils sont groupés, aux consommateurs groupés dans leurs coopératives, aux habitants groupés dans leurs communes ou leurs conseils de résidents, et surtout aux travailleurs groupés sur le lieu de leur travail. A défaut la pratique politique socialiste se bornerait à l'électoratisme.

Le respect de l'autonomie du mouvement syndical suppose que les partis politiques, notamment lorsqu'ils sont organisés sur le plan de l'entreprise, ne cherchent pas à intervenir dans la détermination de la stratégie et de la tactique syndicales. Ils ont pour tâche essentielle d'analyser les données politiques de l'action, de les lier à une orientation d'ensemble et de mener sur ces bases le travail politique proprement dit.

Une pratique nouvelle des relations entre partis et syndicats, fondée sur le respect par chacun de la complète liberté de l'autre, n'exige pas seulement que des structures correctes soient mises en place, leurs objectifs délimités et des procédures de contact régulier mises au point. Cette pratique nouvelle exige aussi que chaque type d'organisation assure son autonomie en remplissant pleinement les fonctions qu'il a dans la lutte commune.

Les partis de gauche ne peuvent vaincre que s'ils ont un programme commun cohérent. Le programme traitera nécessairement de certains aspects de la politique économique et sociale qui intéressent directement les travailleurs. L'autonomie du mouvement syndical suppose que sur de tels points les forces politiques ne décident pas seules.

L'affirmation par le mouvement syndical de ses objectifs les plus

généraux et son intervention auprès des forces politiques pour que ces objectifs soient pris en considération, n'impliquent en rien pour les syndicalistes l'abandon de la moindre liberté de leur part sur le jugement qu'ils devront porter en ce qui concerne l'application par les forces politiques du programme adopté et les conséquences pratiques à en tirer.

Mais à défaut de l'affirmation nette par le mouvement syndical de ses objectifs, la décision serait exclusivement politique, ce qui revient à dire que le mouvement syndical serait réduit à n'être qu'un groupement de défense catégorielle, ou une courroie de transmission.

Deux questions, que rencontrent aujourd'hui les formations politiques dans leurs délibérations, illustrent cette analyse.

La gauche entend transformer les structures économiques de ce pays, notamment procéder à certaines nationalisations, et démocratiser la planification. Dans le secteur public comme dans l'organisation du Plan, de quel pouvoir veut disposer le mouvement syndical ? Selon qu'il veut n'être en rien lié à aucune décision pour les mieux contester toutes, qu'il veut disposer d'un pouvoir institutionnalisé de contrôle, ou qu'il veut assurer à terme la gestion ouvrière, les positions qu'il prendra sur ces deux points seront différentes. S'il s'exprime, le dialogue dans l'autonomie réciproque est possible avec les forces politiques. S'il se tait, les politiques préjugeront de ses intentions, et la stratégie syndicale, bon gré mal gré, en sera modifiée.

De même, il n'est pas de gouvernement, et surtout de gouvernement socialiste, qui ne cherche à agir sur la distribution des revenus. A chaque moment, la production nationale est une donnée limitée, seule sa répartition fait question. Au-delà de la liquidation des profits parasitaires et des rentes de monopole, le gouvernement socialiste devra agir sur la répartition des revenus et notamment sur celle des salaires. Le mouvement socialiste entend construire une société plus égalitaire, c'est à dire qu'il entend se faire juge du degré d'inégalité admissible entre les rémunérations en fonction de l'inégalité des qualifications. Si le mouvement syndical est prêt à proposer sa vision de la hiérarchie souhaitable, alors, de nouveau, le dialogue dans l'autonomie réciproque est possible avec les forces politiques. S'il se tait, une fois de plus les forces politiques préjugeront de sa décision et l'autonomie aura vécu.

Ces questions ne sont pas les seules. Elles suffisent pourtant à montrer à quel point le programme commun ne pourra être imposé par une lutte commune que si les objectifs sont bien élaborés de concert, seul moyen de vérifier qu'ils correspondent aux intérêts des travailleurs.

Le Parti Socialiste Unifié, pour sa part, n'a pas d'autre intention.

□ Droits syndicaux

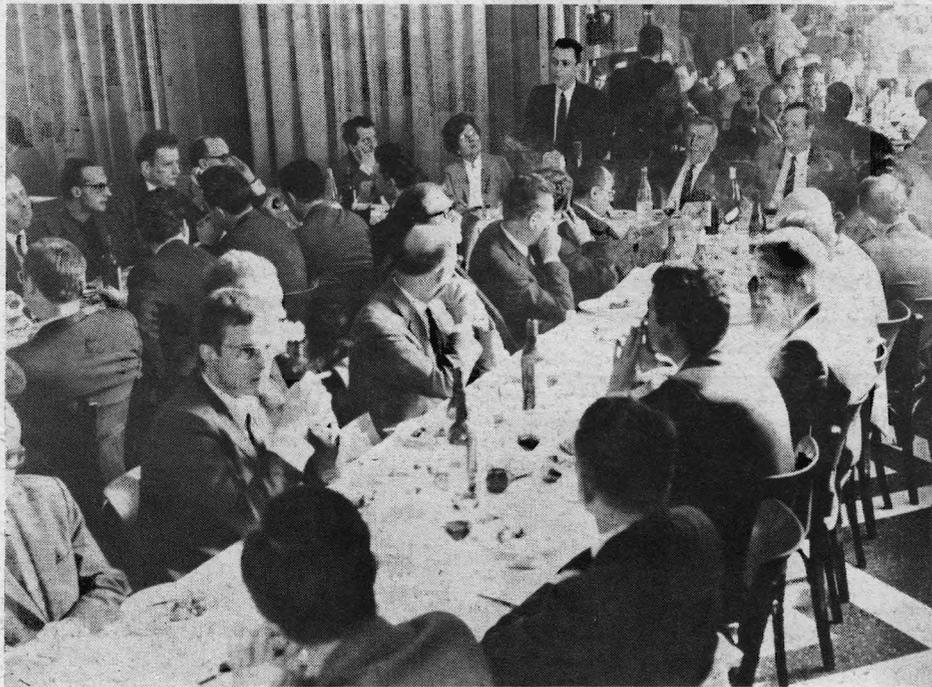
Le texte intégral de la résolution « pour la défense et l'extension des droits syndicaux » sera publié dans le prochain numéro du « Courrier du P.S.U. »

Ce texte n'est pas définitif. Une commission, qui sollicitera l'avis des organisations syndicales, l'amendera et le précisera ; des travaux de cette commission sortiront un certain nombre de propositions de lois à soumettre au Parlement. Nous voulons, en publiant quelques extraits de cette résolution, montrer l'esprit dans lequel ces propositions sont faites.

Il s'agit bien sûr, tout d'abord, d'augmenter la protection des travailleurs ou de leurs organisations syndicales :

● **PROTECTION CONTRE LES LICENCIEMENTS ABUSIFS** : la preuve de la légitimité de la rupture du contrat de travail par l'employeur lui incomberait.

● **PROTECTION DE L'IMPLANTATION ET DE L'ACTION SYNDICALE DANS L'ENTREPRISE** (par exemple : interdiction de la résolution judiciaire du contrat de travail, réintégration obligatoire lorsqu'un licenciement est refusé par l'inspection du travail ou les tribunaux...) en



Michel Rocard devant la presse

Collombert

mettant l'accent tout particulièrement sur le cas des petites entreprises.

Actuellement, les petites et moyennes entreprises (de moins de 50 employés) sont particulièrement livrées au pouvoir discrétionnaire du patronat et ce d'autant plus qu'elles sont les premières atteintes par la situation économique. Inapplication des règles de sécurité, absence de délégués, chasse aux militants syndicaux et même à tous ceux qui envisagent d'entreprendre une action, mépris des conventions collectives étendues, non respect du SMIG sont les traits ordinaires du comportement patronal dans ces entreprises.

L'Inspection du travail est à la fois impuissante et parfois complice. *La réforme complète de cette institution doit être mise à l'étude.*

Il s'agit de donner aux syndicats les moyens de connaître la réalité de ces petites entreprises et aux travailleurs la possibilité de se défendre et de s'organiser par la création, en particulier, de délégués syndicaux auprès de l'Inspection du travail.

Représentant les organisations syndicales représentatives, ils ont les droits d'entrée, d'enquête et d'investigation des inspecteurs du travail avec les mêmes réserves et obligations que ces derniers. Ils établissent des rapports à l'Inspection du travail dont ils peuvent adresser copie au syndicat qui les a mandatés.

● **PROTECTION DU DROIT DE GREVE.**

● **PROTECTION DE LA SECURITE DE L'EMPLOI :**

Il faut donner un contenu à l'affirmation constitutionnelle du droit au travail ce qui implique la responsabilité du chef d'entreprise vis-à-vis

des travailleurs dont il a utilisé pendant un certain temps la force de travail et les capacités.

Le licenciement sans reclassement du travailleur doit être interdit.

Actuellement, le motif économique de la bonne marche de l'entreprise invoqué par l'employeur justifie tous les licenciements.

— *Par la création de « commissions paritaires de l'emploi ».*

Composées de délégués des organisations syndicales représentatives et de délégués patronaux et placées sous l'autorité de l'Inspection du travail elles étudient tout licenciement individuel ou collectif fondé sur des motifs économiques.

Elles peuvent s'adjoindre à titre consultatif des experts techniciens de la branche industrielle de l'entreprise demandant le licenciement et d'experts comptables. L'employeur sera tenu de fournir à la commission tous renseignements de nature à permettre de contrôler la nécessité du licenciement.

— *Par la mise en échec de moyens détournés employés par le patronat tels que travail temporaire ou location de main-d'œuvre.*

**

Mais cette augmentation de la protection ne peut suffire : c'est l'esprit même du droit du travail qu'il convient de modifier ; ce droit n'est actuellement qu'un sous-produit du droit de propriété tel qu'il était conçu par le capitalisme libéral du XIX^e siècle : l'entreprise est un moyen de profit et le capitaliste est seul juge des moyens à employer pour recueillir le maximum de profit.

L'application bienveillante de ces principes par les tribunaux voire par l'Inspection du travail (les en-

quêtes menées par les Fédérations du Parti l'ont montré) a pour résultat de n'exposer les patrons qui ne respectent pas les diverses règles du droit du travail qu'à des pénalités dérisoires.

Il faut aller très loin en ce domaine et frapper de peines d'emprisonnement les employeurs qui délibérément et frauduleusement ne respectent pas les devoirs qu'ils ont vis-à-vis de leurs employés.

1 - *La déchéance.*

De même qu'en matière commerciale, la faillite se contente d'empêcher un commerçant qui n'a pas rempli ses obligations commerciales de continuer à exercer, même s'il n'a pas commis de manœuvres frauduleuses, nous pensons que l'employeur qui n'a pas été capable de respecter l'engagement qu'il prend vis-à-vis de l'homme auquel il a pris sa force de travail doit être frappé de la *déchéance*.

Proposition : la commission paritaire de l'emploi pourra conclure à la déchéance de l'employeur.

La déchéance sera une peine accessoire pouvant être prononcée par toutes les juridictions répressives qui condamnent les employeurs pour infraction aux règles du droit du travail de toutes natures. Elle sera obligatoirement prononcée dans certains cas graves et en cas de récidive.

2 - *Sanctions contre les employeurs.*

A la limite il devrait être possible de confier à la Cour d'assise le soin de juger certains employeurs.

Nous avons déjà proposé d'appliquer de lourdes sanctions correctionnelles tirées de l'article 414 du Code Pénal, aux employeurs :

— qui ont porté atteinte à la liberté syndicale ;
— qui ont porté atteinte au droit de grève.

D'autres sanctions correctionnelles doivent être envisagées.

Proposition : peine d'emprisonnement pour les employeurs qui ont porté atteinte aux prérogatives des délégués du personnel, ou du comité d'entreprise.

— peine d'emprisonnement pour les employeurs qui n'ont pas respecté les règles imposées en matière de licenciement pour motif économique.

— peine d'emprisonnement pour les employeurs qui ont congédié un employé pour un motif inexact, etc.

3 - *Intervention du syndicat.*

Le droit qui lui est reconnu par l'article 11 du Livre III du Code du Travail est encore contesté. Il faut que le syndicat soit maître de saisir directement et en toutes circonstances les juridictions répressives chaque fois qu'une infraction pénale au droit du travail a été connue.

Proposition : les syndicats pourront exercer tous les droits réservés à la partie civile chaque fois que des faits constitueront une infraction pénalement répressible aux règles édictées par le Code du Travail. Ils seront dispensés du cautionnement.

Il vous reste

11 jours

pour profiter des abonnements

à

Tribune Socialiste

au prix spécial

6 mois : 9 F

1 an : 17 F

Nom :

Adresse :

Faites parvenir ce bulletin accompagné d'un chèque bancaire ou postal, ou un virement postal au :

C.C.P. Paris 58-26-65

Tribune Socialiste, 54, bd Garibaldi, Paris-15^e.

Les déclarations de Johnson

Le Bureau national communique :

La décision de Lyndon Johnson d'interrompre les bombardements sur une partie du territoire de la République Démocratique du Vietnam et de ne plus présenter sa candidature à la présidence des Etats-Unis comporte à coup sûr une large part de manœuvre politique et n'exclut pas de nouvelles péripéties. Par-delà les contingences électorales, elle n'en constitue pas moins, après le récent limogeage du général Westmoreland, l'aveu public de l'impasse dans laquelle se trouve acculé le gouvernement américain, aussi bien sur le plan militaire que sur le plan politique, économique et monétaire.

Cette mise en échec de la puissance américaine est d'abord la conséquence directe de la lutte héroïque du peuple vietnamien et de la dernière offensive du Têt. Elle est aussi la conséquence du soutien apporté par les forces progressistes du monde entier à la cause du peuple vietnamien, de l'isolement croissant de la

diplomatie américaine et d'un développement accru du courant de résistance à la guerre à l'intérieur même des Etats-Unis.

On ne peut cependant considérer que les décisions ainsi annoncées constituent à elles seules un pas décisif vers la paix. Une fois de plus le gouvernement américain cherche à gagner du temps et à détourner la réprobation mondiale en se présentant sous un jour pacifique sans vouloir tirer pour autant toutes les conséquences de ses erreurs politiques. La reconnaissance du F.N.L., l'engagement du retrait des troupes américaines, l'abandon de la fiction juridique du gouvernement fantôme de Saïgon sont les conditions *sine qua non* du rétablissement de la paix.

Plus que jamais les forces progressistes du monde entier, y compris les forces américaines, doivent poursuivre leur action pour dénoncer les faux-fuyants et pour exiger la cessation pure et simple de l'agression militaire américaine au Vietnam. □

particulier, l'exercice du droit de suite, en violation formelle des accords internationaux de Genève, a jeté le discrédit sur la politique du gouvernement israélien. L'anéantissement du camp de Karamé a fait plus qu'émouvoir le Conseil de Sécurité, saisi par les notes de protestation jordaniennes ; il a rappelé à l'opinion internationale le précédent de Sakhiet Sidi Youssef, en 1958, où l'armée française s'était livrée à des représailles sur un village tunisien, sans atteindre l'objectif militaire visé.

La prise de position catégorique de la France à l'O.N.U., à travers les propos de M. Bérard, traduit nettement ce renversement de l'opinion, en faveur des véritables victimes du conflit. Chaque exaction des commandos israéliens accredité davantage les activités des réseaux palestiniens, et situe de jour en jour, avec plus de précision, la culpabilité d'un vainqueur qui outrepassé les limites de sa justification. Dès lors il ne faut pas s'étonner que les grou-

pes de documentation et de solidarité se multiplient, et qu'une information parallèle de plus en plus minutieuse se mette à instruire un dossier jusqu'ici distraitement constitué. Des réunions comme celles du GRAPP proposant à 300 personnes une image démythifiée de l'Etat « socialiste » d'Israël, ou des conférences comme le récent débat-projection de l'association franco-arabe, contestent définitivement l'alibi de la pacification. La crise du Moyen-Orient, ce n'est plus aujourd'hui les hauts faits d'armes d'un bastion occidental héroïque, c'est l'image d'un peuple de 1 500 000 citoyens dépossédés de leurs droits les plus élémentaires, y compris de celui de vivre. Le gouvernement d'Israël devrait se souvenir de la puissance d'une telle image. Elle a détruit pas mal de légendes et gagné des guerres. L'isolement politique n'est pas en effet le pire, ce qui ne pardonne jamais c'est le scandale.

Jean DUFLOT

Sakhiet en Jordanie

Les derniers incidents survenus entre l'armée israélienne et les résistants palestiniens d'El Fatah ne changent guère les données fondamentales du conflit. En revanche, ils ont permis à l'opinion in-

ternationale d'évoluer vers plus d'objectivité à l'égard du problème palestinien. La presse occidentale semble avoir retrouvé assez de sérénité pour condamner les dynamitages et les expéditions punitives. En

La Conférence de la Méditerranée

C'est mardi prochain 9 avril que s'ouvrira à Rome la Conférence des Forces Progressistes de la Méditerranée. Durant trois journées, 20 délégations chercheront à définir les formes d'une stratégie commune face à l'offensive impérialiste.

La délégation du P.S.U. sera composée de Marc Heurgon, Jean-Marie Vincent et Serge Mallet.

« T.S. » reviendra bien entendu sur les résultats de cette importante rencontre.

La vie des Fédérations

PONTIVY

Le samedi 23 mars trente-cinq personnes dont quelques adhérents du P.S.U. ont écouté avec attention E. Queverdo, secrétaire fédéral du Morbihan et Yves Le Foll, député-maire P.S.U. de Saint-Brieuc. Tous les problèmes ont été évoqués : unité de la gauche, accord P.C.-F.G.D.S., situation économique, programme du P.S.U. (politique financière, assemblées régionales...), Vietnam. Mais, avec juste raison, Yves Le Foll s'est particulièrement attaché à montrer la gravité de la situation économique en Bretagne.

« Aucune solution valable, a-t-il dit, ne sera mise en œuvre pour l'amélioration de la situation des ouvriers et des paysans bretons, dans le système capitaliste. Celui-ci ne se soucie guère des problèmes humains créés par la mutation agricole, les concentrations, la recherche du profit. »

« Le sous-emploi en Bretagne est d'autant plus redoutable qu'il est chronique. »

Bas salaires, sous-emploi, émigration, sous-qualification professionnelle sont le lot de la jeunesse et des travailleurs bretons :

« Si à Paris 12 % des salariés gagnent moins de 500 F par mois, en Bretagne il y en a 35 %. »

« Sur 100 emplois créés en Bretagne, 58 sont des emplois d'ouvriers spécialisés

et de manœuvres (moyenne française 21 %). »

« Comparaison des revenus moyens annuels : Bretagne 7 300 F ; France 10 800 F »

Après la réunion on a organisé la vente de « T.S. » et de brochures « Qu'est-ce que le P.S.U. », et la prise de contact avec les quelques adhérents P.S.U. de Pontivy. La création d'une section P.S.U. est proche à Pontivy.

NANCY

Dans le cadre de la lutte contre l'impérialisme, la fédération de Meurthe-et-Moselle et la section E.S.U. de Nancy, organisaient le 27 mars un meeting sur l'Amérique latine. Devant une assistance évaluée à 350 personnes, un film cubain a été présenté « Hasta la victoria siempre » consacré à la mort de Che Guevara, puis Alain Bedouin, secrétaire fédéral de la Marne et délégué du Comité Régis Debray au procès de Camiri, a démontré les mécanismes de la stratégie castriste, en montrant à la fois les aspects théoriques et les aspects pratiques. Il devait conclure sur l'affirmation que la meilleure manière de combattre l'impérialisme, était de faire le socialisme en Europe. Un camarade colombien apporta ensuite son témoignage sur les luttes en Amérique latine et sur leurs rapports avec l'Europe.

Le débat s'engagea ensuite et se prolongea longuement avec notamment une intervention d'un camarade du Guatemala, qui donna un aperçu de la situation politique dans son pays.

La soirée devait se terminer sur la projection du film « Now » qui a trait à la lutte des Noirs aux U.S.A.

Rencontre P.S.U. - C.N.A.L.

Le 28 mars 1968, une délégation du P.S.U. composée de Robert Chapuis, Claude Dubois, Daniel Frachon, membres du Bureau national, et Pierre Aron, membre de la Commission Enseignement, a rencontré une délégation du Comité national d'action laïque conduite par son secrétaire général, M. Clément Durand. Elles ont examiné la situation créée par l'intention du gouvernement de déposer un nouveau projet de loi d'aide à l'enseignement libre pour adapter les dispositions de la loi Debré aux désirs manifestés par les partisans de cet enseignement. Elles ont convenu d'organiser la lutte contre un tel projet non seulement au Parlement, mais dans l'opinion publique par une série de manifestations départementales, coordonnées un même dimanche et suivies, une semaine après, d'un vaste rassemblement à Paris. Une déclaration commune des organisations qui appartiennent au C.N.A.L. ou le soutiennent, sera prochainement rédigée dans l'esprit du Colloque des 9 et 10 décembre 1967. Les deux délégations ont convenu de se revoir à nouveau pour examiner les termes et prévoir plus précisément la forme des manifestations, quand les projets du gouvernement auront été rendus publics. Le P.S.U. a souhaité qu'une position commune puisse être prise sur le projet déposé par le groupe des Républicains Indépendants sur l'aide à l'enseignement libre, afin de manifester clairement l'unité de la gauche contre de telles propositions. □

Calendrier

Vendredi 5 avril.

Paris. — Le CEDETIM organise à 20 h 30 un débat, 81, rue Mademoiselle, sur le thème « Capitaux privés et développement ».

Mardi 9 avril

Rouen. — A 21 h, salle Ste-Croix-des-Pelletiers, le Comité départemental de défense de la Sécurité sociale de Seine-Maritime, organise un meeting au cours duquel prendront la parole des représentants du P.C.F., J.-F. Kessler pour le P.S.U., de la F.G.D.S., de la C.G.T. et de la Mutualité.

Mercredi 10 avril

Paris-12°. — Le groupe P.S.U. de la gare de Lyon organise une réunion-débat sur le Vietnam, avec F. Kahn, au café « Les Deux Savoies », 23 bis, bd Diderot, Paris (12°).

Nécrologie

Nous venons d'apprendre avec beaucoup de peine le décès de Mme Anne-Marie Verdet.

Cette vieille figure valentinoise, fort connue pour ses multiples activités, comptait parmi les plus anciens adhérents de la Fédération de la Drôme.

La Section de Valence perd en elle une camarade aussi généreuse que dévouée. A ses nombreux enfants et petits-enfants elle exprime ses fraternelles condoléances.

Dahomey

Histoire d'un coup d'état

Coffi Hilare

En novembre 1967, le général Soglo, président de la République du Dahomey, effectuée en France, sur invitation du général de Gaulle, une visite officielle très solennelle. Le 17 décembre 1967, le général Soglo est chassé du pouvoir par un groupe de jeunes cadres de militaires dahoméens qui déclarent vouloir restituer le pouvoir aux civils.

En France, la chute du président Soglo provoque une stupéfaction générale, puis une colère à peine voilée : dans les milieux proches de l'Élysée, il est question d'intervention militaire ; les ordres d'exécution de l'aide financière promise au général Soglo sont rapportés ; c'est le chantage à l'asphyxie financière à court terme. Puis tout s'apaise en quelques semaines. Que s'est-il donc passé ?

Pour éclairer les événements de décembre 1967, il convient de remonter à quelques faits peu connus du public français. En décembre 1965 le général Soglo, avec l'aide du colonel Allais, s'empare du pouvoir au Dahomey. D'abord réticent à l'égard du projet de coup d'état, le colonel Allais, originaire du Nord, finit par s'y rallier, poussé par M. Maga, le leader politique également originaire du Nord, renversé en 1963 par une véritable révolte populaire et à qui le général Soglo avait promis le partage du pouvoir. Mais, après son putsch militaire, le général Soglo ne tient plus la promesse faite à M. Maga. C'est la cause principale des rivalités de plus en plus exacerbées entre le colonel Allais et le général Soglo. A l'Élysée, les responsables des questions africaines, qui tiennent à disposer dans ce pays d'un chef « sûr » et stable, (n'y a-t-il pas dans l'air de cette région des odeurs de pétrole, etc., puis l'inquiétant voisinage de deux États d'obédience anglo-saxonne !) imaginent donc une stratégie en deux temps :

— d'abord, on fait venir à Paris, en visite officielle, le général Soglo et le colonel Allais, pour consacrer le premier, en tant que président de la République du Dahomey, aux yeux de l'opinion mondiale, et demander au second de ne pas faire un mauvais coup au « vieux compagnon et ami » du général de Gaulle qu'est le général Soglo.

— ensuite, ayant endormi (du moins le croyaient-ils) la méfiance

du colonel Allais, on entreprend de dépouiller progressivement le bouillant colonel de ses attributions les plus importantes, dont le commandement de la gendarmerie nationale. Le colonel Allais, flairant le danger, décida de monter un coup contre son adversaire, et fut lui-même pris de vitesse par les jeunes cadres de l'armée, irrités et dégoûtés par les dissensions entre les « vieux officiers » et l'incompétence du gouvernement militaire devant les problèmes économiques et sociaux. Voilà pour la surprise du 17 décembre 1967.

Mais pour les conseillers du général Soglo, ce n'est que partie remise. Les jeunes cadres de l'armée dahoméenne ayant, pour rassurer le gouvernement français, désigné comme chef de l'État le colonel Allais, on convainc celui-ci, grâce au chantage à l'aide budgétaire, de collaborer à une nouvelle stratégie qui correspond d'ailleurs à ses préoccupations :

a) accepter le retour des civils au pouvoir pour ne pas heurter les jeunes cadres de l'armée, auteurs du coup d'état du 17-12-67 ; mais le civil de M. Allais, ce sera M. Maga, l'homme qui, par ses méthodes de gouvernement, avait déclenché en 1963 une véritable émeute populaire, et qui est le champion du chauvinisme virulent — suscité et entretenu pour les besoins de la cause — du Nord contre le Sud.

b) préparer le retour du civil préféré en proposant dans le projet de constitution qui doit normalement être soumis au référendum le 31 mars 1968, le régime présidentiel avec parti unique, et en mettant en place, en vue des élections, un dispositif de personnel administratif essentiellement favorable à M. Maga.

A Paris, ce dernier jubile, déclare à qui veut bien l'écouter, qu'il est à coup sûr le futur président du Dahomey, et prépare déjà sa future équipe gouvernementale. Hélas ! cette manœuvre un peu grossière, n'a, pas plus que la précédente, une chance quelconque de réussir, car inspirée par des étrangers, elle méprise les aspirations profondes du peuple dahoméen.

**

Si nous avons évoqué longuement la situation politique actuelle au Dahomey, c'est qu'elle illustre le



Soglo : aux mains de Foccart

caractère essentiellement décevant de la diplomatie gaulliste à l'égard du « tiers monde » et singulièrement en Afrique Noire francophone.

Cette diplomatie s'intègre dans la stratégie générale de la politique de « grandeur » et la politique de lutte contre l'hégémonie américaine.

La poursuite de ces deux objectifs stratégiques implique — en ce qui concerne les relations France-tiers monde — quelques principes d'action faciles à définir :

1) Aider verbalement, c'est-à-dire sans frais, les mouvements d'émancipation dans certaines régions du monde, dans l'intention — double — de se donner un air de progressisme et de saper, si possible, l'inquiétante hégémonie des U.S.A. Sur cette ligne d'action se rangent la condamnation de la guerre au Vietnam et les déclarations sans grand lendemain en Amérique du Sud.

2) Dans la grande stratégie gaulliste, l'Afrique Noire francophone, en particulier les anciennes fédérations d'A.O.F. et d'A.E.F., doivent être l'un des piliers essentiels, à savoir une chasse gardée. Dans cette perspective, il faut :

a) éloigner les concurrents dangereux. Les ouvertures vers l'Est, tout en procurant d'autres avantages, écartera l'adversaire soviétique, qui a d'ailleurs suffisamment de préoccupations avec les remous dans le « bloc communiste, la guerre du Vietnam et son retard économique sur les U.S.A. Aux Américains, qui n'ont pas moins de soucis dans leur domaine réservé d'Amérique du Sud et la guerre du Vietnam,

on peut faire quelques concessions, en les associant, par exemple, à l'exploitation de certaines richesses ; après tout, ce sont des occidentaux ! Quant aux Chinois de Pékin, ils furent éliminés par une propagande antichinoise montée à Paris et exécutée par des chefs de gouvernements africains comme Houphouët Boigny et Hamani Diori, lorsque après la reconnaissance de leur régime par Paris, ces Chinois se crurent autorisés à s'intéresser à cette partie de l'Afrique.

b) Soutenir, en Afrique même, certains régimes militaires institués par des officiers ambitieux mais politiquement incompétents, ou mieux, épauler les politiciens civils les plus complaisants : certains militaires gabonais qui ont oublié trop vite cette dernière règle d'action se sont fait administrer une « correction sévère », lorsqu'en voulant faire leur coup d'état à eux, ils firent planer inconsciemment des menaces sur les gros intérêts du capitalisme français.

3) Le troisième principe est une priorité absolue accordée aux seuls intérêts du capitalisme français. On ne peut expliquer autrement la vente d'armes au gouvernement raciste et ségrégationniste d'Afrique du Sud, ni certains comportements en juin 1967 qui n'ont pas fini de faire couler beaucoup d'encre.

**

Les Français doivent rejeter cette conception des rapports entre la France et le tiers monde, et cela pour plusieurs raisons :

1) Le nationalisme excessif qui inspire cette diplomatie est une impasse.

2) Les Africains commencent à désespérer de la France, l'alliée traditionnelle de l'Afrique : les gouvernements français, qui se succèdent n'échappent pas aux erreurs du passé.

L'aide française doit être une incitation à la rénovation des structures administratives et non un moyen de pression pour consolider des équipes ou des éléments politiques complaisants.

3) Enfin, et c'est le problème fondamental, la France doit choisir entre le maintien de la domination du capitalisme français ou la contribution à un véritable développement économique en Afrique Noire francophone.

**

Ces réflexions amères mais sincères doivent, à notre avis, contribuer à l'amorce d'une véritable politique de coopération entre le peuple de France et les peuples de l'Afrique Noire francophone ; cette politique hardie, que nous souhaitons de tout cœur, est le gage d'une intensification des échanges économiques et culturels, le gage d'une amitié solide, durable entre les peuples de France et les peuples d'Afrique. □

Livres

Essentiel sur le Vietnam

Pierre D. Trègnier

Bernard Fall corrigeait les dernières épreuves de son ouvrage (*), lorsqu'il est mort le 21 février 1967 en accompagnant une division américaine de « marines » en opération dans le Centre-Vietnam. Français, émigré aux Etats-Unis — il était professeur de relations internationales à l'université Howard — Bernard Fall était considéré comme l'un des meilleurs spécialistes du conflit vietnamien, qui lui apparaissait comme l'un des problèmes les plus importants de notre époque.

Ce livre est le dossier objectif des thèses en présence. De la colonisation française à l'intervention améri-

caine, Bernard Fall expose point par point, en s'appuyant sur des témoignages ou des archives — qu'il est pour l'instant le seul à avoir pu consulter — les événements des vingt dernières années. C'est en observateur impartial qu'il juge tant au nord qu'au sud les gouvernants. C'est en témoin sensible, qu'il nous fait suivre les épreuves du peuple vietnamien. C'est en historien méticuleux, qu'il discute, qu'il analyse.

Le livre de Bernard Fall, est à lire par tous ceux que préoccupe le sort d'un peuple courageux et fier.

* Bernard Fall : « Les deux Vietnam », Editions Payot. 478 p. 30 F.

Le Guernica vietnamien

Ben Suc, un petit village vietnamien à quelque cinquante kilomètres de Saïgon. En janvier 1967, le commandement américain décide d'en finir avec le fameux triangle de fer. Ben Suc est l'un des principaux objectifs. Après le bouclage, le tri de la population, c'est son évacuation, son regroupement

dans des camps, c'est l'acharnement des avions qui passent et repassent sur les ruines fumantes. Publié intégralement dans le *New-Yorker*, ce reportage est un nouveau témoignage accablant de ce qui se passe quotidiennement au Sud-Vietnam.

Jonathan Schell : Le village de Ben Suc. Editions Grasset. 188 p. 9,50 F.

Sécurité sociale et assuré

Jacques Ferlus

Le titre est long mais il dit bien ce que l'on va trouver à l'intérieur de ce livre (1).

Il s'agit d'une enquête menée par l'Institut des Sciences Sociales du Travail dans les caisses de Sécurité sociale, tant en province que dans la région parisienne. Chaque catégorie (Paris et Province) fait l'objet d'un volume distinct.

Les déclarations faites par les chefs de centres et les employés portent sur les modes de paiement, sur la façon dont le public est accueilli, comment il est informé, son comportement vis-à-vis des agents.

D'après cette enquête, le personnel de la Sécurité sociale apparaît comme ayant une haute conscience de son rôle auprès du public. Il se sait au service des assurés dont, en définitive, il est chargé de gérer et de répartir une partie de leur argent.

Comment se fait-il alors, qu'avec tant de conscience professionnelle, la Sécurité sociale soit si critiquée ? Les personnes interrogées déclarent qu'il leur est impossible d'établir un dialogue avec les usagers à cause de

la lourdeur de leur administration. Selon eux, 80 % du public aurait besoin d'être informé sur la Sécurité sociale et, compte tenu de l'équipement des centres, cela est impossible à réaliser efficacement. Un chef de centre déclare : « Un centre de Sécurité sociale n'est pas un service contentieux. Nous devons agir vite devant un problème social ou technique. Celui qui attend de nous une aide n'a que faire de nos complications administratives. Ce rôle ne peut être tenu actuellement en raison de la masse de circulaires d'application découlant d'une législation pesante ». La conséquence : 80 % des usagers font preuve d'agressivité devant les guichets.

Ce livre contient un grand nombre de constatations et de chiffres intéressants. Il réhabilite des gens que l'on critique beaucoup. Mais les usagers n'y sont pas consultés, cela doit faire l'objet d'une autre enquête déjà annoncée par l'I.S.S.T. □

(1) Publié par l'I.S.S.T., 27, rue de Fleurus, Paris (6^e), 20 F le volume province, 16 F le volume région parisienne.

A lire

U.S.A.

● Robert Kennedy : « Vers un monde nouveau ». Stock, 310 p., 16,50 F.

Après le geste de Johnson que vous savez, un livre intéressant pour connaître les options de l'un des hommes dont les chances de succès de parvenir à la Maison Blanche ont beaucoup crû ces dernières semaines.

● Christopher Layton : « L'Europe et les investissements U.S. ». Idées, NRF, 254 p.

Bonne monographie et esquisses d'analyses sur lesquelles on n'est pas forcément d'accord.

TIERS MONDE

● Camilo Torres : « Ecrits et paroles ». Le Seuil, 317 p.

Un livre passionnant pour comprendre ce qui se déroule en Amérique Latine par un prêtre qui a payé de sa vie son engagement aux côtés des révolutionnaires.

● Robert Davezies : « La guerre d'Angola ». Editions Ducros, 185 p., 10 F.

Un autre prêtre, français celui-là, brosse un tableau de la guerre d'Angola, après avoir enquêté sur place.

● Demba Diallo : « L'Afrique en question ». François Maspéro, 214 p., 15,40 F.

Une analyse très pertinente de la crise africaine qui débouche sur des propositions au cœur du combat et de la recherche des forces socialistes mondiales.

FRANCE

● Jean Dru : « De l'Etat socialiste », tome 2, Julliard, 347 p.

Contribution intéressante à l'analyse de l'alternative socialiste, même si l'on conteste certains arguments.

● Club Jean Moulin : « Les citoyens au pouvoir ». Le Seuil, 189 p.

Alors que la réforme communale et le problème des finances locales retiennent de plus en plus l'attention, ce livre fait part d'un certain nombre de réformes souhaitées sur lesquelles nous ne manquerons pas de nous prononcer tout en soulignant d'ores et déjà leur intérêt.

● Michel Senaux : « Industries et migrations quotidiennes dans le département de l'Oise ». Armand Colin, 324 p.

Dans un prochain numéro de *Tribune Socialiste*, nous proposerons à nos lecteurs une biographie exhaustive des ouvrages consacrés à la région parisienne et à ses problèmes. Ici, aujourd'hui, nous rappelons certaines publications et en indiquons les nouvelles.

● Paul-Henri Chombart de Lauwe : « Paris, essais de sociologie, 1952-1964 ». Les Editions Ouvrières, 197 p., 10,20 F.

● C. Cormuau, M. Imbert, B. Lamy, P. Rendu, J. Retel : « L'attraction de Paris sur sa banlieue ». Les Editions Ouvrières, 320 p., 21,60 F.

Enfin signalons la parution d'un nouveau mensuel original « 94 Magazine » qui, comme son titre l'indique se veut l'interprète du département du Val-de-Marne. Un peu confus de présentation, apparemment neutre sur le plan politique, cet essai témoigne d'une intention sympathique et intéressante. (113, avenue du Docteur-Calmette, Villeneuve-le-Roi - 94.)

N.B. — Nous rappelons à nos lecteurs que la rubrique « A lire » ne fait que mentionner les récentes parutions d'ouvrages ; des analyses plus complètes pouvant être données ensuite pour certains d'entre eux.

INTER-LIVRES

38 - 40, AV. DES GOBELINS, PARIS-13^e

commandez tout livre
DISPONIBLE CHEZ LES EDITEURS

PAR TELEPHONE **535 - 08 - 46**
OU PAR LETTRE

VOUS LE RECEVREZ DANS LES
PLUS BREFS DELAIS PAR
COURSIER OU PAR LA POSTE

VOUS LE PAIEREZ MOINS CHER

● 10 % DE REMISE IMMEDIATE ● PRIME DE FIDELITE ● PORT GRATUIT POUR TOUTE COMMANDE SUPERIEURE A 50 F (sinon port 2,50 F)

VOUS LE PAIEREZ PLUS TARD

SUR FACTURE REÇUE CHAQUE MOIS

Claudiel en question

Elle aurait aujourd'hui cent ans cette vieille brute lyrique, ce réactionnaire énorme, ce calotin intrépide qui disait de Bossuet que « son langage remplissait parfaitement notre bouche et notre poitrine ». Il définissait ainsi l'ample musculature de sa propre langue devant laquelle parfois l'intelligence se cabre. Sa foi impavide, ses certitudes vigoureuses indisposent souvent. Mais quand on fait le bilan il faut bien convenir qu'il est le plus grand dramaturge de notre siècle, un de ses meilleurs poètes et des plus sûrs prosateurs.

L'otage

Bernard Sizaïre

Quatre époques se rencontrent et se télescopent dans *L'otage* : la monarchie, la révolution, l'empire et la restauration. C'est une des rares pièces historiques du répertoire français et la seule œuvre théâtrale valable inspirée par la révolution de 1789. Dans cet affrontement de l'ancien et du nouveau monde, chacun des personnages incarne une des tendances contradictoires de Claudel qui a su conférer une extraordinaire autonomie aux cinq êtres en qui il s'est projeté.

Ce n'est pas l'utilisation des techniques brechtiennes qui me séduit dans la nouvelle mise en scène de Jean-Marie Serreau (*) mais la lucidité avec laquelle il a dirigé ses acteurs dans le cadre d'une distribution rajeunie. Des motivations nouvelles apparaissent, des relations, parfois troublantes se précisent.

Ainsi l'inexpérience et la maladresse de J.-Cl. Zehnacker ont apporté une dimension nouvelle au curé Badilon. Ce curé de choc si pataud ne fait-il pas apparaître le fanatisme triomphant des moines ligueurs quand la jeune aristocrate s'écroule devant l'ancien paysan qu'il fut ? Ce que Turelure n'a pu obte-

nir, Badilon, ce Turelure blanc, se le fait accorder. Le flamboiement de ses yeux doit autant à l'orgueil qu'à la foi satisfaite.

Quant à Toussaint Turelure ci-devant moine et braconnier, soldat de l'an II, baron d'empire, c'est une des très grandes figures de la scène française. Ce boiteux jovial et cynique, pétri de mal et de bien, avide d'amour, de puissance et du monde il représente mieux que tout autre le personnage claudélien sans Dieu, mais possédant un sens négatif, quasi dostoïevskien, de la grâce. Je ne connais personne de plus fascinant dans notre théâtre. François Chaumette en a épousé tous les contours.

En s'attachant à peindre les relations sociales et les déterminations temporelles de ce que j'appellerai les « cinq possibles de Claudel », Serreau a donné à « *L'otage* » un éclairage qui ne correspond peut-être pas aux vœux des braves et bonnes sœurs qui peuplaient le parterre, mais qui laisse bien augurer du *Pain Dur*, deuxième partie de la trilogie claudélienne. □

(*) A la Comédie Française, en alternance.

L'échange

Jean Helms

« *L'échange* » de Claudel, aura été présentée deux fois à Paris à quelques jours d'intervalle : au Théâtre du Tertre montée par Pierre Bisson (dans la

première version), tandis que Sophie Laurence mettait en scène la seconde version, au cinéma Saint-Lambert. Cette dernière manifestation a donné l'occasion d'un débat entre Jacques Madaule, le grand spécialiste de Claudel, Jean Bergeaud, critique de théâtre, et Sophie Laurence qui anime à la Faculté de Nanterre un cours d'art dramatique.

La deuxième version de cette pièce est en fait la dernière œuvre de Claudel. On y trouve la trace de toute l'expérience de la scène, du théâtre, du mime, du ballet... Par contre la première version est une œuvre de jeunesse. D'où cette pureté massive, proche de « *Tête d'Or* ».

« Dans la première version, explique le metteur en scène, dans le débat qui suit la représentation de son spectacle, Claudel prend la place



Paul Claudel à l'époque de « *Tête d'Or* ».

de l'acteur et nous enlève l'envie de jouer ; dans la deuxième, il nous donne pas mal de place, pas tout à fait encore suffisamment, d'où la nécessité de travailler l'expression corporelle d'une façon beaucoup plus poussée. »

La philosophie de l'écrivain est diversement commentée, notamment par le public. Claudel n'était-il pas fasciné par l'argent ? « C'était un partisan du régime capitaliste. Ce

qu'il trouvait extraordinaire dans l'argent, c'est qu'il nous donne droit à tout ce que nous n'avons pas, c'est-à-dire à tout parce qu'au fond nous manquons de tout et l'homme est un être de désir. L'argent est une espèce de dieu noir opposé au dieu véritable. L'univers tout entier est occupé à être ce qu'il n'est pas, voilà pourquoi il est en proie aux mouvements, à des changements incessants et l'argent est en quelque sorte l'agent de cette transformation. Mais l'argent n'est pas mauvais et l'homme est toujours capable de se fabriquer des idoles avec n'importe quoi. On se fait des idoles d'or, mais aussi des idoles de chair, on se fait même des idoles d'idées. »

Si l'argent fascinait Claudel, il devait en sentir aussi la précarité, rappelle un des acteurs pour lequel l'incendie qui brûle les réserves de dollars à la fin de « *L'échange* » symbolise la vulnérabilité du système (l'actualité de cette prophétie était d'ailleurs présente à tous les esprits). En fait Claudel était moins sensible à la puissance matérielle qu'apportait la fortune qu'au rayonnement spirituel qu'elle était censée fonder. Ce n'est sans doute pas un hasard si Claudel écrivit « *L'échange* » quelque temps après la mort de son maître Rimbaud, Rimbaud qui avait renoncé à la poésie pour aller chercher de l'or.

Ce qui ne fait en tout cas pas de discussion c'est la jeunesse et l'actualité de Claudel. Les jeunes pourraient reconnaître quelques-unes de leurs révoltes dans celles de ce « poète catholique à globules rouges » et ne pas être effrayés par ce thème de classique qui s'attache à Claudel mais sentir qu'il y a dans cette œuvre des nerfs, des muscles et du sang, une humanité éternelle. □

Tête d'Or

Claude Glayman

Pièce de jeunesse « *Tête d'Or* » est riche de qualités. On y trouve déjà le verbe claudélien, le sens du baroque, et une étonnante compréhension du monde politique qu'on a assez systématiquement sous-estimée chez ce diplomate. Mais alors que le thème de l'action, de la volonté de puissance s'opposant à la velléité et sans doute à la poésie traduit bien cette fin du XIX^e siècle où tant de penseurs étaient fascinés par l'action (cf. Rimbaud auquel songe explicitement Claudel), la représentation est toute ou pratiquement toute axée vers l'intériorisation commettant à notre avis un contre-sens général. Alain Cuny, acteur de grande classe, nous paraît ici à l'opposé du meneur d'hommes

qu'est Simon Agnel ; à la limite Cébès le faible qu'incarne Laurent Terzieff ferait plus volontiers l'affaire avec sa voix de fer. L'ensemble de la représentation est ainsi marquée par une langueur permanente et par un piétinement contraires à l'apostrophe de la force. Retenons cependant l'extraordinaire scène de torture lorsque la princesse déchue est clouée à l'arbre par le soldat déserteur (remarquable J.-P. Jorris) mais cette incidente de cruauté qui laisse rêveur sur la vigueur de la vision claudélienne n'est que l'exception qui confirme la règle. Dommage !

« *Tête d'Or* » de Paul Claudel, mise en scène de J.-L. Barrault au Théâtre de France.

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom

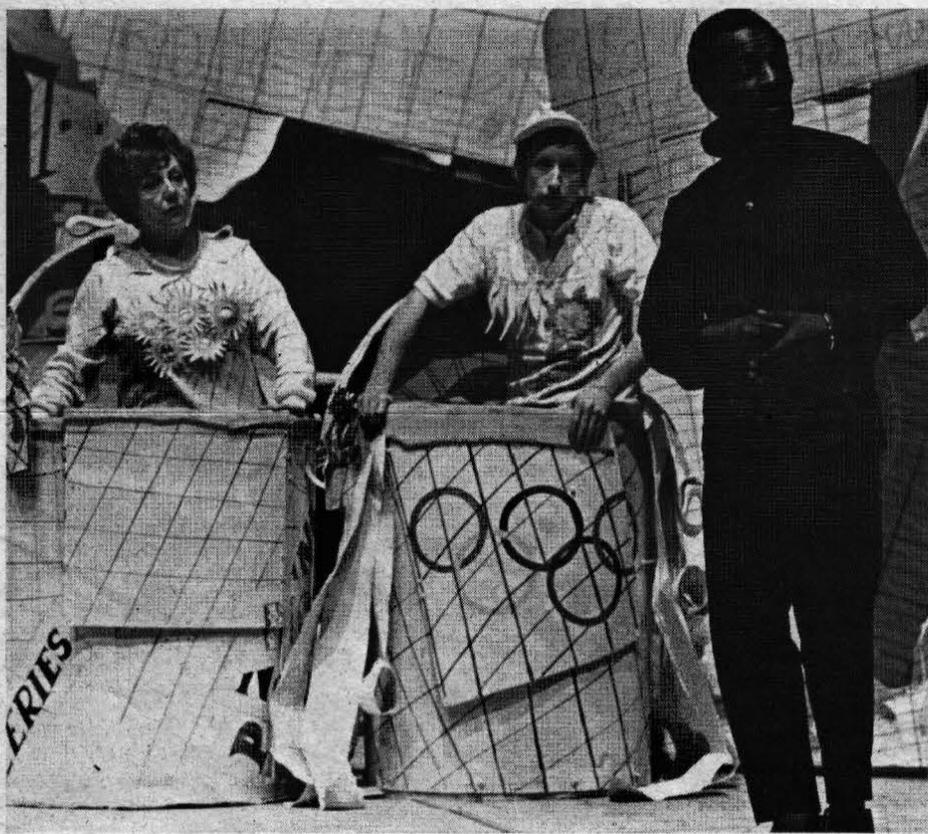
Prénom

Adresse

Profession

déclare vouloir adhérer au Parti Socialiste Unifié et demande à être mis en contact avec la section la plus proche.

(Bulletin à retourner au siège du PSU, 81, rue Mademoiselle, Paris-15^e)



Les 13 soleils.

Théâtre

Salut à Gatti

Rémy Grillault

Il fallait un beau culot et une grande confiance en l'homme pour tenter de mettre en situation d'auteurs trente personnes que rien n'y prédisposait (1). Ce n'était pas une mince affaire que de tenter d'extirper de chacun d'eux autre chose que des opinions ou des mots plus ou moins assumés. Je ne crois pas que Gatti et Rétoré y soient totalement parvenus et je crains qu'avec « Les 13 soleils de la rue Saint-Blaise » (2) nous en restions souvent à un débat d'idées parfois confuses qui n'engagent que superficiellement ceux qui les expriment.

Cette première expérience a sans doute été trop hâtive, mais elle était nécessaire et pour imparfaite qu'elle soit je ne la voudrais pas sans lendemain.

Si les Dutourd et les J.-J. Gautier s'acharnent avec un sadisme évident sur les pauvres soleils de Gatti c'est qu'ils ont eu peur : une totale réussite remettait en cause les valeurs confortables et la culture d'élite dont ils se croient les représentants. Qu'ils ne se réjouissent pas trop vite,

dans cette pièce balbutiante on discerne le cri des hommes à la recherche de leur vérité profonde, on devine leurs efforts maladroits pour briser les cadres d'une société dominée par l'illusionnisme culturel. Une prochaine tentative, plus réfléchie, pourrait en précipiter certains dans les poubelles de l'histoire !

La Baye

La rencontre de Labiche et de Ionesco sous l'égide d'Antoine Bourseiller semble avoir déconcerté le public du T.N.P. L'accueil tiède ou franchement défavorable fait à la pièce de Philippe Adrien (3) ne témoigne-t-il pas des difficultés d'un public habitué à un théâtre « théâtral » pour appréhender un théâtre au second degré qui cherche l'homme sous la banalité du langage et la futilité des situations ? On aurait tort de boudier une œuvre, discutable et mal achevée, où le sens du burlesque quotidien peut servir d'utile révélateur à la fadeur de nombre d'existences.

On ne peut qu'admirer l'hallucinante cocasserie du décor d'Oskar Gustin et la sûreté d'une équipe de comédiens animée par Antoine Bourseiller. Pour moi, le T.N.P. a eu raison.

(1) Voir T.S. n° 363.
(2) Au T.E.P., rue Malte-Brun, Paris (20°).
(3) T.N.P., place du Trocadéro, Paris.

Cinéma

Ouvriers à l'écran

Dominique Yvoire

Le phénomène est suffisamment rare pour que l'on s'y arrête : des ouvriers à l'écran. Il est vrai que « Jeudi on chantera comme dimanche », film de Luc de Heusch est une coproduction franco-belge, car nous savons fort bien que nos réalisateurs si prompts à protester au nom de la liberté de la pellicule sont moins exigeants sur les sources de leurs inspirations.

Et après tout, que cela gêne ou non, c'est à la TV qu'est passé le reportage de Chris Marker sur Rhodioceta !

Pour autant la réalisation de L. de Heusch n'est pas exempte de défauts et de facilités que le manque de moyens financiers explique en partie. L'écriture est élémentaire, ne se risque la plupart du temps à aucune construction nouvelle et fait souvent appel aux techniques du muet (ce qui parfois sert la cruauté de la dénonciation).

Cependant en ces temps où l'or vacille, où les chômeurs se multiplient, où l'on éprouve des sensations analogues à celles que devaient éprouver nos parents au lendemain de la crise de 1929, le propos de L. de Heusch nous paraît significatif. Frère de tant d'autres, notre ouvrier belge rêve d'échapper à sa condition, non par la grève comme ses pareils (1 franc de plus ou de moins, cela ne change rien) mais par l'ascension individuelle.

Passionné de camions, notre héros œuvrera-t-il à son propre compte ? Il lui faut pour cela l'aide d'un intermédiaire, petit exploitateur lui aussi, condamné tôt ou tard par un système économique qui broie les petits et les moyens.

Pris des remords du renégat, le prolétaire - malgré lui - retombera-

t-il dans sa condition de salarié ? Ce serait ne pas compter avec les « progrès » de notre société de consommation de masse. Une grosse firme de camions profitant du mariage de notre ouvrier cumulera une bonne affaire publicitaire et une vente à tempérament. Il semblera à notre héros qu'il travaille à son compte alors qu'il sera l'un des rouages d'une grosse machine capable de pratiquer de longs crédits. Ce dépasement apparent de l'échec du « petit » par le biais d'un produit typique de notre société fait la force et la nouveauté de ce film sympathique et volontiers émouvant.

Modèle Bogart

Contrairement à ce que prétend une publicité alléchante, n'est pas Bogart qui veut, pas plus Georges Peppard qu'un autre. Ce triste « Syndicat du meurtre » de John Guillermin ne fait pas oublier les célèbres « thrillers » d'hier et l'image qu'ils donnaient d'une Amérique passionnément violente. Le rocambolesque et les gadgétures ont fait place à la violence, les tueurs et les détectives sont désormais trop embourgeoisés, il leur arrive la même mésaventure qu'à Gabin. Gentlemen qui ont perdu la foi ! A un ou deux moments, pour reparler de J. Guillermin, on retrouve les forts moments d'antan, l'enquête dans les bas-fonds de New York, un ou deux personnages vaincus par la douleur fous de vérité comme seul le cinéma américain sait les montrer, un homme qui a la tête broyée par une rame de métro... Mais le punch ne revient que pour repartir. La série noire est décidément rose !

Semaine TV

- EN DIRECT AVEC... FRANÇOIS MITTERRAND (Lundi 8 avril, 1^{er} ch., 20 h 35).
- BILLY THE KID : « Le Gaucher », premier film d'Arthur Penn, réalisateur de « Bonnie and Clyde » sur un scénario de Gore Vidal, magistralement interprété par Paul Newman. Un sommet du western « psychologique ». (Lundi 8 avril, 2^e ch., 20 h 40.)
- ZOOM : Au sommaire une enquête sur la vieille aristocratie britannique « La fin des Lords » et, sous réserve, un portrait-interview de René Dumont à propos du problème de la faim dans le monde. (Mardi 9 avril, 2^e ch., 20 h 10.)
- FERMINA MARQUEZ : Pour tous ceux qui ont aimé le grand roman de Valéry Larbaud, une adaptation de Marie-Louise Maussont et Jacques Mourgeon centrée sur un personnage : « Joanny Leniot ». (Mardi 9 avril, 1^{er} ch., 20 h 30.)
- MAIN BASSE SUR LA VILLE : Lion d'Or au Festival de Venise 1963, ce film de Francesco Rosi dévoile les scandales de l'immobilier en Italie. Avec Rod Steiger en entrepreneur véreux. Un très bel exemple de cinéma « politique ». (Mercredi 10 avril, 2^e ch., 20 h 30.)

responsable politique
êtes-vous

BIEN ÉQUIPÉ ?

L'homme d'aujourd'hui est sollicité sans cesse par des messages d'information, de propagande ou de publicité, qui s'appuient sur les derniers progrès techniques de duplication. De son côté l'information syndicale, pour atteindre son but, a besoin d'un équipement moderne, rapide et sûr. A l'intention des responsables, Gestetner a mis au point une ample documentation, véritable tour d'horizon des procédés modernes de duplication, stencil et offset. Les méthodes, les matériels, leurs rendements, leurs applications y sont clairement confrontés. D'utiles conseils sont également inclus pour l'établissement des documents et pour la gravure des stencils ou plaques. Demandez le Cahier n° 337 à GESTETNER, 71, rue Camille Groult, 94 - VITRY. Tél. 482.47.85.

PANTHÉON 13, rue Victor-Cousin
ODE. 15-04

Permanent de 14 h. à 24 h.

La permission

Problèmes nucléaires

Les paradoxes de la stratégie atomique

David Boubil

Des polémiques s'élèvent d'un peu partout pour savoir dans quelles circonstances l'arme nucléaire serait employée, sur les chances d'en éviter l'emploi dans des conflits locaux, sur les risques d'escalade d'un type d'arme à un autre.

Notre propos n'est pas de dire qui a tort ou qui a raison, notre objectif est de donner aux lecteurs une vue d'ensemble qui lui permettra de saisir (nous l'espérons) un peu mieux les données du problème, sans pour autant trancher de façon dogmatique.

De la théorie...

De 1945 à 1955 la suprématie américaine a fait que la pensée stratégique se résumait pour l'Occident en « dissuasion unilatérale par la menace atomique ». Depuis, l'entrée en service des engins balistiques a transformé cette pensée. Cet événement, obligeait, pour la première fois les stratèges à se pencher sur les diverses modalités d'un conflit entre deux pays possédant l'un et l'autre ogives thermonucléaires et engins balistiques.

Deux distinctions majeures sont à établir. Celle entre l'initiative de l'action atomique (première frappe) et la réplique (deuxième frappe) et celle entre la stratégie visant à détruire les instruments de représailles de l'ennemi (stratégie contre-force) et la stratégie visant les œuvres vives, c'est-à-dire les villes (stratégie contre-villes ou contre-ressources).

Selon la combinaison entre ces données, de multiples situations surgissent. La notion de maximum de sécurité a alors une double signification : le dispositif mis en place a pour but une dissuasion aussi efficace que possible, mais en outre la réduction au strict minimum du risque qu'en cas d'échec de cette dissuasion, l'escalade soit la seule issue possible à la capitulation.

...à la dissuasion

Il y a une différence majeure entre posséder quelques bombes atomiques et thermonucléaires ainsi que quelques vecteurs (comme la France ou la Chine) et disposer d'une force de dissuasion (États-Unis et U.R.S.S.).

Cette dernière, n'a d'existence que si elle est capable d'infliger des représailles, donc de survivre à l'attaque de l'ennemi que l'on veut dissuader. Pour ce faire, il faut que :

— Les forces de représailles ne puissent être détruites dans une grande proportion, par une attaque brusquée, avant qu'elles ne servent.

— Les dirigeants politiques et les chefs militaires puissent prendre et communiquer l'ordre d'action même au lendemain d'une attaque.

— Les forces de représailles soient capables de franchir les défenses actives de l'ennemi, mises en état d'alerte (chasseurs, engins sol-air).

— Si les vecteurs sont des bombardiers (cas actuel de la France), ceux-ci doivent atteindre les centres vitaux de l'ennemi.

— Le système soit stable et comporter, en temps de paix, une gestion normale, à un coût tolérable.

— L'agresseur potentiel soit convaincu que s'il passait à l'assaut, il risquerait l'irréparable.

Ces conditions exigent :

— Une force relativement nombreuse, si l'on veut des patrouilles aériennes permanentes. Dans le cas de la France, il n'est pas possible d'avoir le maintien en l'air, sans interruption, de plusieurs appareils.

— La protection, la multiplication, la dispersion des sites et éventuellement la mobilité des bases terrestres ; enfin le recours au sous-marin atomique.

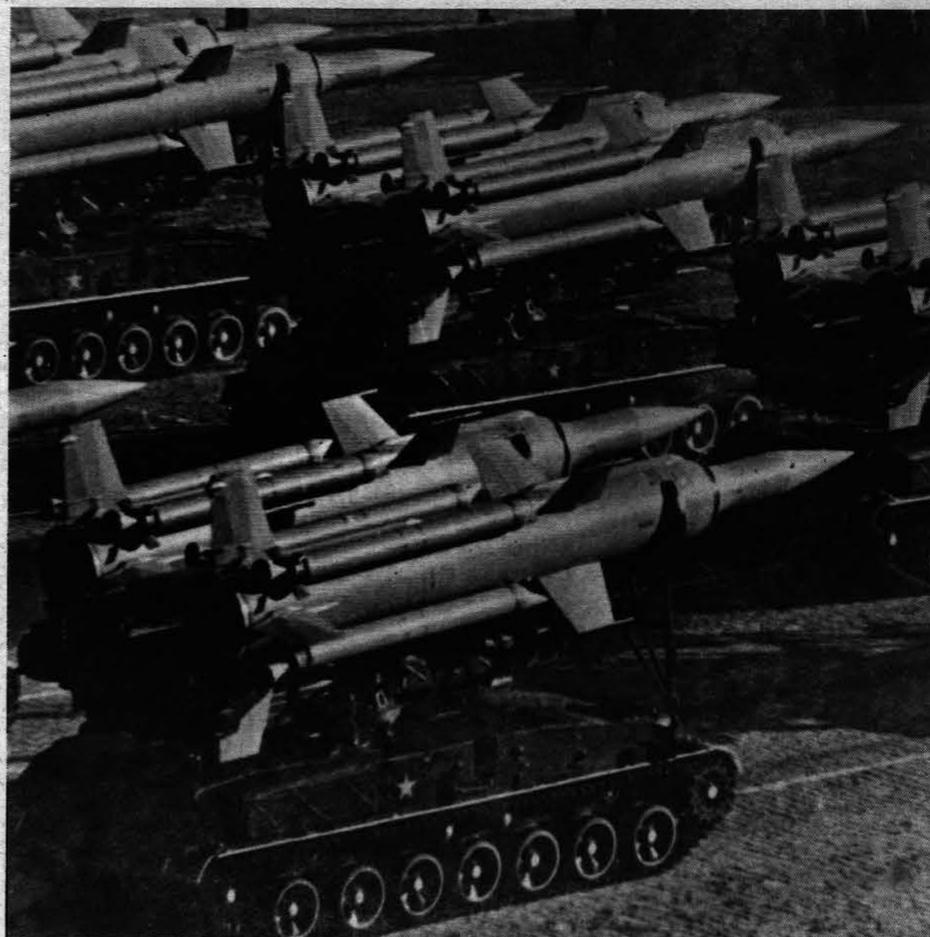
— La capacité de survie des systèmes de commandement et de communication entre les dirigeants et les troupes. Cette tâche est extraordinairement difficile et complexe (invulnérabilité des postes de commandements civils et militaires ; et sauvegarde des transmissions radio après explosions thermonucléaires).

— Que les vecteurs franchissent les défenses en état d'alerte.

Stratégie contre-force

De cette dernière constatation, la théorie stratégique s'est nourrie et renouvelée. Deux conjonctures de signification opposée en résultent.

Si chacun des duellistes a des forces de représailles peu vulnérables, il est d'après les théoriciens américains, amené à concevoir une stratégie contrôlée d'emploi des armes atomiques, à posséder un appareil thermonucléaire assez bien protégé et des plans suffisamment diversifiés pour n'être pas une fois la crise ouverte et les premiers échelons gravés, contraint au choix entre la défaite et le suicide thermonucléaire.



A.F.P.

Cette stratégie d'emploi exige que les coups de semonce, destinés à convaincre l'ennemi, lui montre que si l'on ne cédera pas, il a lui aussi, avantage à ne pas pousser plus loin et à accepter immédiatement des négociations.

Cette doctrine qui a pris le nom de McNamara, ancien secrétaire d'Etat américain à la défense, comporte, outre l'élévation du seuil atomique (marge à l'intérieur de laquelle des opérations militaires pourraient être menées sans emploi d'armes thermonucléaires), et l'élargissement de la zone d'opérations menées avec des armes classiques, une phase de stratégie contre-force en deuxième frappe avant la catastrophe totale de la stratégie contre-villes.

Cette conception peut se résumer de cette façon :

— Posséder assez d'armes classiques pour ne pas être contraint de recourir immédiatement ou en n'importe quelles circonstances aux armes atomiques tactiques.

— Maintenir en toutes circonstances les communications avec l'ennemi.

— Disposer d'une force stratégique capable de survivre à une attaque, et de détruire toutes les forces de représailles de l'ennemi, et lui infliger des représailles dites intolérables.

L'apparition de la doctrine McNamara fut interprétée par bon nombre de spécialistes européens occidentaux, notamment par les Français, comme la preuve que les Américains ne seraient pas prêts à sacrifier New York et Los Angeles à Londres et Paris.

Stratégie contre-villes

Pour les théoriciens comme P.-M. Gallois ou le général Ailleret le coût d'une guerre thermonucléaire est tel qu'aucun pays ne peut en prendre le risque sinon pour ses intérêts supérieurs, donc pour lui-même. En outre la théorie américaine est hors de portée des Etats qui ne possèdent que des forces de dissuasion peu nombreuses et mal protégées. A l'égard d'un grand, seule une stratégie contre-villes est valable.

En effet les forces de dissuasion des grands sont invulnérables et il est impossible de se permettre la stratégie de contre-force.

Au niveau des petits pays la doctrine d'attaque dès les premières minutes du conflit des principales villes d'un éventuel ennemi par le deterrent nucléaire n'est crédible que dans l'hypothèse où les forces en présence soient d'égales importances.

En d'autres termes cette crédibilité perd en l'état actuel des choses toute sa valeur, lorsqu'un pays de moyenne importance veut prétendre se mesurer à l'un des deux grands.

Contradictoires, les deux théories en présence montrent de façon éclatante qu'une armée quelle qu'elle soit, insistera toujours sur l'importance de sa mission : celle d'assurer la sécurité nationale.

Mais elles nous font apercevoir le degré d'horreur et l'étendue de la détresse humaine. Il est présomptueux de prévoir plus loin, mais nous pouvons à la lueur de ces contradictions poser le problème de la force de frappe française. Nous ne manquerons pas de le faire. □